



**Retisser le lien cassé entre producteurs et consommateurs :
cartographie des partenariats locaux et solidaires en
Afrique de l'Ouest.**

2018

« Manger est un sans doute l'acte politique le plus courant que posons au cours de nos vies. En effet, ce que nous mangeons et la façon dont mangeons conditionnent tout dans notre existence actuelle et même notre futur.

Manger une nourriture saine produite localement par de petits paysans familiaux de manière agroécologique nous permet de préserver notre santé, la durabilité des ressources naturelles, lutter contre les changements climatiques, créer des emplois en milieu rural et donc la richesse pour un plus grand nombre. Cela signifie plus d'inclusion et de stabilité pour la société dans son ensemble.

Un tel projet autour de l'agroécologie des partenariats locaux solidaires et de la petite agriculture paysanne familiale doit être au cœur de toutes politiques à mettre en œuvre.

La CNOP Mali à travers loi d'orientation agricole tente de faire émerger une telle prise de conscience». Ibrahima Coulibaly, Président de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali et Vice-Président du Réseau des organisations paysannes professionnelles d'Afrique de l'Ouest.



Illustration 1: Carte de l'Afrique de l'Ouest, crédit Wikicommons.

SOMMAIRE

Résumé.....	p. 3
Introduction.....	p. 6
1. Les défis et les opportunités communes pour l'agroécologie et les PLS en Afrique de l'Ouest.....	p. 13
2. Cartographie pays par pays.....	p. 20
2.1 Bénin, berceau des PLS en Afrique de l'Ouest.....	p. 21
2.2 Burkina Faso, laboratoire des Systèmes participatifs de garantie.....	p. 26
2.3 Côte d'Ivoire, l'agriculture d'exportation laisse peu de place aux PLS.....	p. 31
2.4 Ghana.....	p. 34
2.5 Mali, le berceau de l'agroécologie paysanne en Afrique.....	p. 46
2.6 Sénégal, des circuits-courts et des micro-jardins pour Dakar !....	p. 41
2.7 Togo, des PLS à l'essai.....	p. 47
Conclusions et recommandations.....	p. 50
Remerciements.....	p. 55
Entretiens collectifs et visites.....	p. 56
Bibliographie.....	p. 56

RESUME

Toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest est marquée par une croissance exponentielle de la population urbaine: de 7 millions en 1950, l'Afrique de l'Ouest comptait, en 2010, 140 millions d'urbains. Et ce chiffre devrait encore tripler d'ici à 2030¹. La croissance urbaine ne concerne pas que les grandes villes, mais aussi les centres urbains de petite et moyenne taille. Les villes de plus de 10000 habitants sont ainsi passés de 125 en 1950 à plus de 1200 aujourd'hui. Dans ce contexte, la question de l'alimentation des villes est une question majeure. Il y a un besoin de plus en plus criant dans toute la région de protéger les ceintures vertes agricoles de l'étalement urbain. L'exemple le plus flagrant est Dakar, où les terres qui avaient historiquement servi de jardins maraîchers pour nourrir la ville sont soumis à une menace grandissante.

Dans le même mouvement, le nombre d'actifs agricoles de la sous-région décroît sensiblement : il aura décliné de 15% en valeur absolue d'ici 2050, alors que la population de la sous-région aura doublé. La globalisation des échanges génère des déséquilibres importants : d'un côté, les paysans se font déposséder de leurs terres, les entreprises semencières s'accaparent les semences locales et les brevètent, puis vendent des semences souvent génétiquement modifiées aux paysans, qui se voient obligés d'acheter les intrants chimiques associés au modèle industriel. Enfin, les produits importés, pour une bonne part des surplus européens à prix cassés, inondent les marchés locaux et concurrencent l'offre locale. Qui plus est, la politique officielle des pays de la région favorise les monocultures d'exportation au détriment des cultures vivrières locales. Les émeutes de la faim de 2008 et 2010, dues à la volatilité des prix mondiaux, ont montré combien les populations locales étaient fragilisées par la dérégulation des marchés.

Face au triple défi de l'urbanisation explosive, de la dévalorisation des activités agricoles et de l'accaparement des terres et des marchés, l'agroécologie paysanne (AEP) est le modèle alternatif mis en avant par les organisations paysannes de la sous-région. Ce terme souligne le lien fondamental entre mode d'organisation familial, paysan et mode de production agroécologique. Il nous semble plus équilibré dans la prise en compte du rapport à l'environnement d'un côté, et de la mise en avant de l'autonomie du paysan, de l'autre, que celui d'agriculture familiale, par ailleurs très proche.

C'est ce terme d'agroécologie paysanne, qui rend mieux compte de la réalité des initiatives étudiées, que nous avons choisi de mettre en avant dans ce premier travail de cartographie. C'est aussi l'agroécologie paysanne qui porte en elle la promesse d'une adaptation au défi climatique. Les techniques agroécologiques, plus intensives en main d'œuvre, sont aussi plus efficaces que l'agriculture industrielle, si

1 Comité français de solidarité internationale, Fondation de France et Réseau des Organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest, *Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale. Des innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest*, Paris: CFSI et Fondation de France, 2014, pp. 3-10.

lourde en intrants. Pratiques innovantes, elles nécessitent cependant un appui et des conseils techniques approfondis. Cette cartographie a permis d'identifier une forte demande en la matière, pour pouvoir former et professionnaliser les paysans traditionnels.

Pour survivre et se développer, l'agroécologie paysanne a également besoin de débouchés. Il lui faut reconquérir les marchés urbains et retisser les liens entre ruraux et urbains. Les partenariats locaux et solidaires producteurs-consommateurs, modèles démultipliables à l'infini de vente directe contractualisée, constituent, au même titre que d'autres formes de circuits courts, un outil efficace pour réparer ce lien cassé. La sensibilisation du consommateur s'est accrue depuis la crise du prix des produits agricoles sur le marché mondial en 2008. L'intérêt pour l'agroécologie se développe en Afrique de l'Ouest en raison d'une prise de conscience, provoquée par la multiplication de scandales sanitaires ou d'études reliant certaines pathologies à une mauvaise alimentation, mais aussi en raison de l'appauvrissement des sols. Cependant, la consommation de produits agroécologiques au niveau local relève principalement des classes moyennes supérieures naissantes et des cercles d'expatriés.

Cette cartographie cherche à identifier quels sont les obstacles à lever pour permettre la multiplication des marchés de niche, des initiatives de circuits-courts et des partenariats locaux et solidaires producteurs- consommateurs ? Comment renforcer ces initiatives, promouvoir ces modes de consommation et revaloriser le métier de paysan ? Considérant les défis structurels existants, quels sont les besoins et attentes envers les programmes d'appui politique du plan local, communal voire régional, ou encore national, au plan international? On retrouve là un autre défi commun à toute la sous-région : comment passer des marchés de niche à des marchés de masse ?

Il est impossible de répondre par un modèle unique : il faut plutôt rendre compte du foisonnement, de la créativité des initiatives, des formules trouvées dans des contextes particuliers, qu'elles soient reproductibles ou non. Pour atteindre des volumes de produits écoulés plus ambitieux, d'importantes initiatives se mettent en place, comme l'appui à la production et commercialisation par la voie des ventes groupés, des marchés paysans, ou des kiosques dans les zones urbaines aisées au Mali, Sénégal ou Bénin. D'autres organisations explorent de nouvelles formes de partenariats producteurs-consommateurs, comme les Systèmes participatifs de garantie mis en avant par le CNABio au Burkina Faso. Les réponses se multiplient sous nos yeux, des liens d'un type nouveau se tissent, mais la transition reste lente et fragile car le soutien institutionnel est insuffisant.

L'agroécologie ne bénéficie pas d'un cadre politique favorable et les informations ainsi que les campagnes de sensibilisation et de communication sont trop peu nombreuses. Toutefois, il faut noter des soutiens institutionnels ponctuels. Au Burkina Faso, par exemple, la CEDEAO soutient l'agroécologie à travers le projet *Label bio*. Cette bonne pratique mériterait un changement d'échelle avec l'intégration du soutien à l'agroécologie comme invariant des programmes

régionaux. Mais il faudrait plus de volonté politique et un relais fort au niveau de l'ECOWAP+10, pour initier un programme complet et ambitieux de formation à l'agroécologie paysanne, sur le modèle du Mali, où des milliers de paysans-relais doivent être formés durant les années qui viennent. Il faudrait surtout une reconnaissance effective par les décideurs locaux et internationaux du rôle vital de toutes ces initiatives qui contribuent à la refondation du contrat social entre les producteurs et les sociétés qu'ils nourrissent. La transition est en cours, mais elle a besoin d'être accompagnée pour toucher toute la population sans distinction.

INTRODUCTION



Illustration 2. Crédit photo: CFAPE Togo.

« *L'agroécologie peut nourrir le monde* », concluait Olivier de Schutter, ancien Rapporteur spécial sur le Droit à l'alimentation auprès du Secrétaire général des Nations Unies, à la fin de son rapport de 2011. L'agroécologie peut nourrir l'Afrique, pourrait-on affirmer en toute logique, à condition qu'aucune des composantes de la transition vers ces nouveaux modes de production et de consommation ne soit oubliée. L'accent est souvent mis sur les pratiques agricoles, et la question des débouchés et des relations producteurs-consommateurs relève souvent de l'impensé.

Cet oubli a été renforcé par la reconnaissance récente du terme agroécologie par plusieurs institutions. Le parlement français, par exemple, a mis en avant le terme dans le cadre de la Loi d'orientation agricole du 13 octobre 2014, mais en lui donnant un contenu exclusivement agronomique : « *Les systèmes agro-écologiques privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la biodiversité, la photosynthèse, les sols et l'air, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique* »².

2 Assemblée nationale de la République française, Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, *Journal Officiel de la République française*, n°0238, 14 octobre 2014 p. 16601, article 1. <http://bit.ly/2qx6LLW> (lien consulté le 9 janvier 2018).

Pourtant, l'agroécologie, terme utilisé dès les années 1920 et 1930 par les pionniers de l'agriculture biologique, est aussi un mouvement social. Citons, entre autres, le mouvement Terre et Humanisme, de Pierre Rabhi : « *L'agroécologie est pour nous bien plus qu'une simple alternative agronomique. Elle est liée à une dimension profonde du respect de la vie et replace l'être humain dans sa responsabilité à l'égard du Vivant. Elle considère le **respect de la terre nourricière et la souveraineté alimentaire** des populations sur leurs territoires comme les bases essentielles à toute société équilibrée et durable. Approche globale, elle inspire toutes les sphères de l'organisation sociale : agriculture, éducation, santé, économie, aménagement du territoire...* »³. On voit ici poindre une dimension spirituelle autant que sociale. On est très loin de la définition actuelle du gouvernement français, pour qui, citons encore une partie de la définition déjà présentée plus haut, il s'agit « **de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes** ».

A l'opposé de cette vision purement agronomique, le forum tenu à l'initiative du groupe de travail sur l'agroécologie du Comité international de planification pour la Souveraineté alimentaire (CIP), en février 2015 au Mali, a permis de replacer au centre de toute définition de l'agroécologie le concept de souveraineté alimentaire. Selon cette approche culturelle, territoriale et sociale, l'agroécologie est un élément clef de construction de la Souveraineté alimentaire. Comme le rappelle la déclaration Nyéléni de 2015, « *Les territoires constituent un pilier fondamental de l'agroécologie. Les peuples et les communautés ont le droit de maintenir leurs propres relations spirituelles et matérielles avec leurs terres. Ils sont autorisés à défendre, développer, contrôler et reconstruire leurs structures sociales coutumières et à administrer, aussi bien d'un point de vue politique que social, leurs terres et leurs territoires, y compris leurs fonds de pêche. Ceci implique la pleine reconnaissance de leurs lois, traditions, coutumes, systèmes fonciers et institutions et suppose également la reconnaissance de l'autodétermination et de l'autonomie des peuples* »⁴. On pourrait rajouter la définition de la déclaration de Nyéléni de 2007 : « *la souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales* ».

C'est cette acception de l'agroécologie, étroitement reliée à la souveraineté alimentaire, qui correspond le mieux aux pratiques et aux discours des acteurs de partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consommateurs à travers le monde. C'est par exemple à cette vision de l'agroécologie que le mouvement européen de l'Agriculture soutenue par les citoyens fait référence dans sa

3 Pierre Rabhi cité dans Arnaud Diemer & Christel Marquat, *Regards croisés Nord-Sud sur le développement durable*, Louvain-la-Neuve : De Boeck, 2015, p. 150.

4 Forum international sur l'Agroécologie, *Déclaration du Forum international sur l'Agroécologie*, Nyéléni, Mali, 27 février 2015. Disponible à l'adresse: <http://www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2015/02/FR-Déclaration-du-Forum-International-sur-l'Agroécologie-2015.pdf>

Déclaration adoptée en 2016⁵. C'est également dans cette acception que le terme Partenariats locaux et solidaires pour l'agroécologie (PLSA) a permis d'identifier et de rassembler plusieurs dizaines d'initiatives dans 12 pays riverains de la Méditerranée, dont la moitié de la rive sud.

Pourquoi cartographier ? A quels besoins répond cette enquête ? Il s'agit d'abord de recenser les initiatives pour mieux pouvoir les soutenir. Elles sont souvent récentes, encore fragiles et les connaître mieux permet de mieux pouvoir répondre à leurs besoins. De plus, leur recensement permet de leur donner de la visibilité, ce dont une partie d'entre elles ont besoin. Ensuite, il s'agit de comprendre les dynamiques et les défis propres à la zone géographique. Enfin, cartographier, inventorier, nécessite une phase de rencontre et d'écoute, ce qui revient à mettre les acteurs en réseau et à identifier leur socle commun ou leurs principes directeurs.

Origine	Principes directeurs	Objectif stratégique de l'utilisation du terme	Texte fondateur
Miguel Altieri	« Application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion de d'agroécosystèmes durables » ⁶ . Diversité des systèmes de production, biodiversité.	Renforcer la résilience de systèmes agricoles vulnérables ⁷ ; Soutenir l'agriculture familiale, atteindre les objectifs du développement durable.	Travaux de Miguel Altieri. Rapport d'Olivier De Schutter du 8 mars 2011.
Ministère de l'agriculture, France, INRA	« Agroécologie » ou « agro-écologie » : systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes	Rendre l'ensemble du secteur agricole plus durable en proposant une alternative moins contraignante à la certification biologique.	Loi d'orientation agricole de 2014
Comité international de planification (CIP/IPC)	« Agroécologie paysanne », visant à l'autonomie des producteurs, le renforcement de la souveraineté alimentaire des peuples et la gestion des ressources naturelles en biens communs	Réaliser la synthèse entre agriculture paysanne et agriculture biologique, en évitant de se limiter à la dimension technique uniquement, et en insistant sur les dimensions sociale et politique. L'accent est mis sur la transmission des techniques plutôt que sur la certification.	Déclaration de Nyéléni sur l'agroécologie, mars 2015
Mouvement Terre et Humanisme	Respect de la terre nourricière, symbiose entre l'homme et la nature	Replacer le rapport à la production agricole dans une philosophie de vie plus générale, dans la recherche d'une symbiose entre l'humanité et la nature.	Ouvrages de Pierre Rabhi.

Méthodologie

Cette première cartographie a été réalisée pour identifier l'existant en terme de pratiques agroécologiques et surtout en ce qui concerne les partenariats locaux entre producteurs et consommateurs qui se situent dans ce créneau, afin de mener

5 Urgenci, *Déclaration européenne de l'Agriculture soutenue par les citoyens*, Ostrava : 3e rencontre européenne des mouvements de l'Agriculture soutenue par les citoyens, 2016, 2 p. <http://bit.ly/2CW2kUd> (lien visité le 9 janvier 2018).

6 Miguel A. Altieri, *Agroecology : the science of sustainable agriculture*, Boulder : Westview Press, 1995, cité par Olivier de Schutter, *Agroecology and the Right to Food*, Geneva : United Nations, Human Rights Council, Presentation by the Special Rapporteur on the Right to Food, 20 December 2010, p. 6.

7 Pierre Jacquemot, dans son dictionnaire du développement durable, définit ainsi "l'agro-écologie" : une science pour permettre une plus grande résilience des systèmes agricoles naturels. Pierre Jacquemot, *Le dictionnaire encyclopédique du développement durable*, Paris: Editions Sciences humaines, 2017, entrée Agro-écologie.

par la suite des échanges d'expériences et un effort de renforcement des capacités. La priorité servie par cette étude, c'est l'analyse du potentiel de développement des initiatives de partenariats locaux et solidaires pour améliorer les moyens des producteurs, leur nutrition, tout en rendant cette nourriture accessible aux consommateurs, y compris ceux qui ont des moyens restreints. Cette cartographie n'est qu'un début, comme un premier relevé de terrain, et devra aussi s'élargir dans les années à venir.

Nous avons choisi de nous focaliser sur ce que les acteurs du réseau Urgenci ont décidé d'appeler, depuis leurs premiers colloques internationaux, les **partenariats locaux et solidaires producteurs-consommateurs**. Ces partenariats cumulent quatre caractéristiques principales. D'abord, la notion de partenariats implique des engagements réciproques, dans une perspective de longue durée et pour une action répétée, plutôt que pour un achat ponctuel. Dans certains pays, ces partenariats sont d'ailleurs formalisés grâce à un contrat écrit portant sur une période de 6 mois ou un an. Ensuite, bien que la notion du « local » soit à géométrie variable selon les contextes, les PLS s'inscrivent toujours dans un mouvement plus large de relocalisation de la production. Les PLS sont porteurs d'une stratégie de développement territorial, de liens renoués entre la production agricole et son environnement social, géographique. Troisième élément essentiel : la notion de solidarité, avant tout envers les paysans, car les PLS répondent souvent, comme l'exprime si bien l'appellation française « Association pour le maintien d'une agriculture paysanne », à un sentiment d'urgence à sauver des fermes. Mais la solidarité, valeur cardinale de ces partenariats, s'exprime aussi au sein des groupes de consommateurs et au-delà. Enfin, dernière caractéristique : l'alliance équilibrée entre producteurs et consommateurs. Aucun des deux pôles de cette relation ne doit prendre le pas sur l'autre.

La méthodologie initialement choisie pour ce projet de cartographie est largement inspirée de l'expérience d'Urgenci en Europe et dans la région du Bassin méditerranéen, en 2015 et 2016. Dans ces deux cas, le recensement a été opéré autour d'une rencontre pivot. Dans le cas du recensement européen, cette rencontre a permis à l'équipe « d'informateurs » (25 chercheurs de 22 pays différents) d'élaborer une définition commune de l'objet et de la méthode de recherche⁸. Pour la cartographie menée autour du Bassin méditerranéen, le questionnaire élaboré en amont a permis aux participants de partager et d'affiner les résultats de leurs investigations⁹.

Pour réaliser la cartographie des PLSA en Afrique de l'Ouest, Urgenci s'est appuyé sur un relais local : le Centre de Formation agricole et de production écologique (CFAPE-TOGO), pilier de l'agriculture biologique et relais de l'IFOAM (Fédération des mouvements de l'agriculture biologique) dans la sous-région, mais aussi pionnier en matière de circuits-courts et d'Amap au Togo. Depuis 2011, le CFAPE distribue en effet des paniers bio et locaux dans la capitale du pays. Simon Anoumou Todzro,

8 Peter Volz, Philipp Weckenbrock, Nicolas Cressot & Jocelyn Parot, *European Overview of Community Supported Agriculture in Europe*, Aubagne : Urgenci, European CSA Research Group, 2016.

9 Urgenci, *Local and Solidarity Based Partnerships between Producers and Consumers Mapping of LSPA initiatives in the Mediterranean Basin*, Aubagne : Urgenci, 2016, 64 p.

directeur du centre, producteur biologique formé en Suisse, en Allemagne et en France, est membre du Comité international d'Urgenci depuis la dernière assemblée générale du réseau, qui a eu lieu en Chine le 22 novembre 2015.

En Afrique de l'Ouest, la rencontre de Kpalimé, au Togo, en mars 2017, première étape de la cartographie, a surtout permis les premiers échanges entre les partenaires des 7 pays de la sous-région. Les débats, riches et précisément retranscrits, sont disponibles sous la forme d'un rapport¹⁰. Cependant, la préparation en amont des participants ayant été inégale, il fut décidé, en accord avec le financeur principal du projet, *Brot für die Welt*, d'une part, et l'IPES-Food, avec laquelle un partenariat a été noué en cours de projet, d'autre part, de conduire une tournée sous-régionale. Le but était d'organiser, dans chaque pays concerné (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Sénégal et Togo), un entretien collectif, ou *focus group*, pour répondre ensemble au questionnaire. Cet entretien rassemblait les têtes de réseau des principales organisations paysannes et de l'agriculture biologique impliqués dans des initiatives de paniers ou de partenariat de vente directe, le plus souvent des producteurs et quelques coordinateurs. On a dénombré lors de cette deuxième phase, au moins une vingtaine de participants par entretien collectif. En plus de cette réunion, une ou deux visites de terrain ont été menées dans chaque pays. Chaque visite de pays a duré entre 2 et 3 jours. Le questionnaire utilisé a été élaboré en amont de la tournée sous-régionale avec *Brot für die Welt* et l'IPES-Food, ainsi qu'avec le trio chargé de la tournée. Ce trio était composé de Simon Todzro, Innocent Kofi Gbedoho, employé du CFAPE, et Ibrahima Coulibaly, paysan malien, leader de la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) du Mali et Vice-Président du Roppa, le réseau ouest-africain des organisations paysannes. La plupart de ces entretiens et de ces visites de terrain ont été intégralement enregistrés et sont à la disposition de toute personne intéressée, sur demande.

Les participants aux entretiens ont été rassemblés grâce aux contacts locaux, eux-mêmes déjà partie prenante au projet depuis leur venue à la rencontre de Kpalimé. Dans chaque pays, le type d'acteurs représentés dans les entretiens a été sensiblement le même. Dans les pays où il existe déjà des initiatives de circuits-courts très proches des Amap, nous avons privilégié les porteurs de ces initiatives. Ils ont su rassembler autour d'eux des producteurs, mais aussi d'autres acteurs des filières courtes. Ailleurs, c'est le contexte local qui a prévalu : dans certains pays, comme au Burkina-Faso par exemple, les réseaux de l'agriculture biologique sont plus développés, et ont donc été mieux représentés dans les entretiens, tandis que dans d'autres, ce sont les organisations paysannes, comme la Coordination nationale des organisations paysannes au Mali, qui dominent. Dans ce cas, la mouvance agriculture paysanne/ souveraineté alimentaire a été mieux représentée.

La méthodologie choisie pour analyser et restituer les données consiste, dans un premier temps, à identifier les motivations et les défis communs à toute la sous-région et, dans un deuxième temps, les avancées et les leçons apprises par pays.

¹⁰ Urgenci (dir.), *Atelier régional sur la mise en place d'un réseau des Amap en Afrique de l'Ouest*, Kpalimé, Togo: CFAPE-Togo, 14-15 mars 2017, 36 p.

Les résultats transversaux

Avant de détailler les principaux résultats de cette enquête pays par pays, il est utile d'en souligner les résultats transversaux. Ainsi, on retrouve, malgré des modèles agricoles et des conditions pédo-climatiques variées, un élément commun, assez inattendu : le terme agroécologie ne fait pas encore sens partout. C'est probablement au Mali, pays hôte des plusieurs rencontres de Nyéléni (en 2007, 2015 et Nyéléni+10 en 2017) que le concept d'agroécologie associé à celui de souveraineté alimentaire fait l'objet de l'appropriation la plus forte. Dans les autres pays, cette notion ne fait pas encore l'unanimité, et semble rester, comme dans beaucoup d'autres régions du monde, peut-être à l'exception de l'Amérique latine, un terme ouvert, sujet à des batailles de définition et d'appropriation. Bien entendu, le type d'acteurs rencontrés, selon les pays, peut avoir influencé l'impression générale de compréhension du terme.

L'histoire de l'agriculture biologique apparaît quand à elle surtout liée à celle des exportations et des expatriés. Il existe une culture de l'agriculture biologique dynamique et porteuse d'innovations, comme la pratique expérimentale des SPG au Burkina Faso, mais c'est une culture des filières longues, associée à la relation avec les consommateurs des pays du Nord. La consommation de produits biologiques ou agroécologiques au niveau local relève principalement des classes moyennes supérieures naissantes et des cercles d'expatriés. Il s'agit pour l'instant de marchés en devenir. On retrouve là un autre défi commun à toute la sous-région : comment passer des marchés naissants à des marchés de masse ? Comment atteindre des volumes de produits écoulés plus ambitieux comme ceux visés par la Fédération des ONG du Sénégal ? Et surtout comment s'affranchir des barrières sociales, qui ne sont pas forcément fonction du revenu, mais parfois plutôt du niveau d'éducation et de la culture.

En plus de ces défis transversaux, des échanges émergent quelques principes communs. On voit clairement se dessiner une hiérarchie entre ces principes : la thématique numéro 1 qui se dessine, c'est la santé. Ensuite vient le développement économique local, et en troisième le respect de l'environnement.

Typologie des acteurs rencontrés

Une typologie des acteurs rencontrés sur le terrain doit faire la part belle aux collectifs de femmes paysannes. Ces groupes sont souvent prêts à des changements radicaux pour renforcer l'autonomie des productrices. Ainsi, à Dakar, au Sénégal, ce sont des collectifs de cultivatrices qui ont créé le nouveau modèle des micro-jardins, sorte de petits potagers urbains durables soutenus par un programme de formation encadré par la municipalité et des organismes internationaux.

Il faut également souligner la part des « débroussaillers », des petits paysans, souvent jeunes, prêts à l'expérimentation, et qui combinent parfois plusieurs pratiques agricoles associées à la fois à une agriculture conventionnelle et une agriculture biologique ou agroécologique... « par curiosité », « pour comparer les deux modèles ». L'hybridation des pratiques est une caractéristique clef de ces

acteurs.

En plus de ces acteurs, deux grandes catégories d'organisations ont été identifiées. D'un côté, les ONG ou les fédérations rassemblant des producteurs en agriculture biologique certifiée. De l'autre, les organisations paysannes, comme la CNOP au Mali. Les premières se sont souvent organisées il y a 20 ou 30 ans autour d'une filière d'exportation, parfois en monoculture. Aujourd'hui, elles misent aussi sur les filières locales, en espérant beaucoup des systèmes participatifs de garantie promus par l'IFOAM (Fédération internationale des Mouvements de l'Agriculture biologique) pour structurer les filières et faire émerger de nouveaux modes d'organisation et de distribution. Leurs mots d'ordre s'articulent souvent autour de thématique « alimentation et santé ». L'initiative menée par CNABio au Burkina Faso, avec rédaction d'une nouvelle charte de la bio, est un bon exemple. La mise en place d'une certification avec le label BioSPG a certainement le potentiel de changer d'échelle. Cela dépend beaucoup du dynamisme des acteurs concernés et de la communication vers les clients.

Les organisations paysannes ont une approche différente souvent centrée sur la recherche de l'autonomie des paysans et la Souveraineté alimentaire. Plutôt que les SPG, ce sont les formations massives de producteurs qui leur paraissent être le levier le plus efficace pour changer la situation. Il faut à tout moment une montée en compétences de tout le collectif, non seulement en technique de production et de planification mais aussi en matière de communication, de collaboration, d'organisation, d'expérimentation et d'apprentissage.

Dans cette étude, la situation dans chaque pays est présentée. Nous essayons de comprendre quel est le degré de sensibilité à la thématique de l'agroécologie, le nombre et les caractéristiques des initiatives de partenariat local et solidaire pour l'agroécologie, le degré de structuration des filières et les défis et les opportunités identifiées par les acteurs eux-mêmes. Où en est-on de la transition vers l'agroécologie, non seulement au niveau des pratiques, mais aussi et surtout des marchés ?

1. LES DEFIS ET LES OPPORTUNITES COMMUNES POUR L'AGROECOLOGIE ET LES PLS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le questionnaire complet comportait 34 questions¹¹. Des réponses de groupe ont été élaborées et formulées lors des entretiens collectifs. Certaines questions ont reçu des réponses suffisamment homogènes pour pouvoir être résumées dans des tableaux. Pour faciliter la lecture des 6 tableaux présentés ci-dessous, un système de notation a été choisi. Ainsi, lorsqu'il y a plusieurs réponses formulées, par exemple pour une question telle que « *quels sont les défis de l'agro-écologie en Afrique de l'Ouest* », on attribue un ordre hiérarchique aux réponses : la réponse numéro 1 reçoit un nombre de points équivalent au nombre de réponses données, la 2e reçoit un point de moins, et ainsi de suite. Soit cet ordre a été donné par les répondants de manière explicite, soit l'ordre a été déduit du contenu du questionnaire par l'éditeur du rapport. Chaque croix exprime l'absence de mention de la réponse proposée en tête de colonne, et vaut 0 point. En additionnant les totaux, on obtient un classement hiérarchique des réponses : les réponses les plus fortes, les plus répétées et les plus prioritaires ont les totaux de points les plus élevés. Attention : ces notations sont purement indicatives. Elles donnent une tendance, sans être d'une précision suffisante pour pouvoir tirer des enseignements définitifs. Il ne s'agit pas d'une étude statistique proprement dite, mais d'un pur choix de présentation.

Tableau 1 - Défis principaux de l'agriculture en Afrique de l'Ouest

	Changement climatique et défi pluviométrique	Accès à l'eau	Accès aux semences	Problèmes fonciers (pression foncière, accaparement des terres)	Urbanisation galopante	Mauvaise utilisation des intrants chimiques	Conflit entre éleveurs et agriculteurs
Bénin	6	5	4	3	3	X	X
Burkina Faso	6	5	4	3	2	X	X
Côte d'Ivoire	6	5	4	3	2	1	X
Ghana	6	X	5	4	X	X	X
Mali	6	5	X	5	4	X	X
Sénégal	6	X	X	5	X	X	4
Togo	6	5	4	3	X	X	X
Totaux	42	25	21	26	11	1	4

Les entretiens collectifs semblent unanimes pour voir dans le changement climatique et le « défi pluviométrique », formule choisie au Mali et au Bénin pour des raisons opposées, le défi principal pour l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Ensuite vient l'accès aux biens communs : terre, eau, semences, puis dans un troisième temps seulement la question de l'urbanisation galopante, et les conflits entre éleveurs et agriculteurs (cité au Mali seulement). Le fait que « *la mauvaise utilisation des intrants chimiques* » n'ait été citée qu'une seule fois est difficile à traduire, car la problématique environnementale est par ailleurs très présente dans

¹¹ Le questionnaire complet est disponible sur demande.

les autres questions.

Tableau 2 - Critères principaux souhaités de réussite en agriculture

Pays	Conservation des ressources naturelles/ protection de services écosystémiques	Bénéfices sociaux (accès au marché et prix rémunérateurs pour les producteurs)	Rendement	Favoriser l'autonomie et la souveraineté alimentaires
Bénin	4	3	2	X
Burkina Faso	4	3	2	X
Côte d'Ivoire	4	3	2	X
Ghana	X	4	X	X
Mali	3	4	X	2
Sénégal	4	2	3	1
Togo	4	2	X	X
Totaux	23	21	9	3

Cette question sur les critères souhaités de réussite en agriculture permet de souligner l'importance, aux yeux des paysans interviewés, des « bénéfices sociaux », c'est-à-dire essentiellement de la pratique de prix rémunérateurs, et de la garantie d'un accès au marché pour les producteurs. Notons que la conservation des ressources naturelles a été placée en tête dans quasiment tous les groupes. Au Ghana, cependant, cette réponse n'a pas été mentionnée du tout, ce qui explique que ce soit les « bénéfices sociaux » qui apparaissent en tête. Le rendement n'a été cité que dans la moitié des pays concernés par l'enquête, et la souveraineté et l'autonomie alimentaires n'ont été utilisées, de manière significative, qu'au Mali et au Sénégal.

Tableau 3 - Motivations pour pratiquer l'agro-écologie.

	Qualité sanitaire des aliments	Maintien d'une agriculture familiale	Protection de l'environnement	Qualité des produits (conservation, goût)	Durabilité du système de production	Garantie du marché	Réduction du coût de production, productivité
Bénin	7	6	5	4	2	1	3
Burkina Faso	7	6	5	4	2	1	3
Côte d'Ivoire	7	6	5	4	3	2	1
Ghana	7	X	5	X	X	X	6
Mali	6	5	7	X	X	X	X
Sénégal	5	X	6	X	X	X	7
Togo	X	X	6	X	5	4	7
Totaux	39	23	39	12	12	8	27

Le tableau ci-dessus présente les motivations, selon les acteurs eux-mêmes, à pratiquer l'agro-écologie. Sans surprise, c'est la protection de l'environnement et la qualité sanitaire des aliments qui sont citées largement en tête. Ensuite, selon le pays concerné, le groupe interrogé insiste soit sur la réduction du coût de production (Sénégal, Togo, Ghana), soit sur le maintien d'une agriculture familiale (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali). La qualité des produits, la garantie du marché et la durabilité du système de production sont cités dans 3 pays sur 7

seulement. Peut-être faut-il simplement y voir la mise en avant des critères environnementaux dans la compréhension que les acteurs ont du concept et des principes de l'agroécologie, aux dépens des critères économiques ?

- Du point de vue écologique et environnemental, l'agro-écologie est perçue comme participant « à la protection de l'environnement et des biens communs que sont l'air, la terre et l'eau, même si les effets ne sont pas immédiatement perceptibles. De plus, ce mode de production (est censé permettre) de recycler et de valoriser une bonne partie des déchets ménagers organiques et des déjections animales, ce qui participe fortement à l'assainissement du milieu environnant ».

Une autre raison importante tient à la réduction des coûts. Or, l'agriculture conventionnelle telle que pratiquée avec l'utilisation d'intrants chimiques, est très dépendante de l'extérieur. C'est le marché international qui en fixe les prix, dont les fluctuations ne peuvent être maîtrisées au plan national. Du point de vue des personnes interviewées, l'adoption de l'agro-écologie offre une opportunité réelle de se libérer de ces contraintes, puisque tous les intrants dont elle a besoin proviennent du terroir.

De manière générale, la mobilisation des acteurs ouest-africains tient à leur perception aiguë des grands défis posés à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest : le changement climatique, l'accès à l'eau, l'accès aux semences, les problèmes d'accès au foncier et l'urbanisation galopante. L'agro-écologie leur semble être une réponse forte à ces défis. D'autres raisons motivent leur choix : des raisons de santé, la nécessité du maintien d'une agriculture familiale, la qualité des produits, leur conservation et leur goût, la garantie d'un marché pour écouler leurs produits.

La question sanitaire est centrale aux yeux des consommateurs eux-mêmes. Ainsi, lors de l'entretien collectif au Bénin, les membres d'Amap-Bénin se sont montrés unanimes. Ceux-ci ne peuvent pour l'instant acheter qu'une partie des produits dont ils ont besoin avec l'Amap. Le restant doit être acheté sur le marché car l'Amap ne produit pas encore une variété suffisante de fruits et légumes. La raison numéro 1 pour adhérer à l'Amap-Bénin paraît cependant être la préservation de la santé. Le slogan suivant explique l'effort que les consommateurs sont prêts à consentir : « *la santé n'a pas de prix* » affirment en chœur les amapiens.

Notons que les producteurs de la sous-région reconnaissent une hybridation assez courante des pratiques agricoles associées à la fois à une agriculture conventionnelle et à une agriculture biologique/agro-écologique. L'objectif est alors de tester les performances des deux pratiques. On remarque aussi chez de nombreux producteurs conventionnels l'utilisation de techniques bio pour la consommation familiale et du conventionnel pour la commercialisation.

Tableau 4 - Difficultés pour effectuer la transition vers l'agro-écologie

Pays	Reconversion technique	Absence de soutien	Aspect des produits	Accès difficile aux intrants bio/ coût du capital	Cycle de production plus long	Pénibilité du travail
Bénin	6	4	5	3	2	X
Burkina Faso	6	5	X	4	3	X
Côte d'Ivoire	X	5	X	X	X	6
Ghana	X	X	X	6	X	X
Mali	6	X	X	X	X	X
Sénégal	X	1	X	X	X	X
Togo	6	4	5	3	2	1
TOTAUX	24	19	10	16	7	7

La difficulté principale identifiée pour effectuer la transition vers l'agroécologie est clairement l'absence de soutien institutionnel. L'unique soutien mentionné au Ghana est une aide de l'Etat sous la forme de subventions à l'utilisation de fertilisants. Au Mali, les soutiens institutionnels sont jugés presque inexistantes : ni la CEDAO, ni l'Etat malien ne soutient véritablement la transition. Il n'y a pas de vision claire de l'agro-écologie paysanne (AEP) au niveau de la CEDEAO et / ou du gouvernement. Par contre, au niveau local, des municipalités sont intéressées pour développer l'agro-écologie paysanne sur leurs territoires. Au Burkina Faso, il existe un soutien étatique embryonnaire à l'agroécologie. On observe encore un besoin urgent de généraliser ce type de soutien, en passant par la CEDEAO. Si le plan régional ECOWAP+10 pouvait intégrer une incitation forte à répliquer ce type de soutien, cela accélérerait très nettement le développement de l'agroécologie paysanne à travers la Sous-Région. Il faudrait relier cette incitation à la fois au changement d'échelle des écoles de formation à l'agroécologie paysanne telles que celle de Sélingué-Nyeléni et à la sensibilisation des consommateurs dans l'ensemble de la sous-région.

Dans chacun des entretiens collectifs réalisés, on regrette que le processus de prise de décision ne valorise pas assez les acteurs de la transition. Les politiques sont définies en concertation avec les organisations agricoles et la société civile, au début, « vitrine démocratique », puis sont pratiquement exclues lors de la finalisation et dans la mise en œuvre, qui sont alors entre les mains du gouvernement, des groupes de pression représentant les intérêts privés et de l'organisation censée représenter l'ensemble de la profession agricole.

Au Mali, on a conscience que, pour jouer un rôle, les organisations paysannes doivent instaurer un rapport de force, par l'action ou le plaidoyer. Des exemples récents sont fournis par la loi foncière agricole, influencée par les organisations paysannes grâce à la pression qu'elles ont réussi à mettre sur le législateur, et les formations de masse à l'agro-écologie paysanne organisées par la CNOP.

Au Bénin, l'Etat met actuellement en place un plan de développement du secteur agricole, afin de répondre à trois défis majeurs : la sécurité alimentaire, l'accroissement des revenus, et l'amélioration de la productivité et de l'attractivité de l'activité agricole et du milieu rural. Ce plan a été nommé Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA). Il comprend une série de mesures : fourniture

d'intrants, mécanisation, mise en place de structures de soutien au développement des filières et d'un dispositif de financement, de crédit et d'assurance spécifique à l'agriculture.

Cependant, la priorité semble donnée dans ce cadre aux grandes monocultures. Il s'agit surtout de projets d'aménagement hydro-agricole à grande échelle. De même, ce plan prévoit de mieux encadrer les producteurs en recrutant des techniciens-conseils, avec le risque d'une forte orientation agro-industrielle. Toutefois, cela reste une initiative intéressante, pour laquelle un lien fort mériterait d'être noué avec le niveau sous-régional, afin de relayer ce type de reconnaissance de l'agro-écologie. L'ECOWAP+10 (ou encore PPDDA, Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine) lancée au Sénégal en 2015 avec des plans d'action à l'horizon 2025, devrait prendre appui sur les initiatives allant dans le bon sens afin de promouvoir des objectifs plus ambitieux en termes de renforcement de l'agriculture familiale et de l'agroécologie comme moyens d'affronter les grands défis environnementaux et sociaux.

Le mécanisme de prise de décision est, dans l'ensemble des pays étudiés, fortement stato-centré : seuls les acteurs étatiques sont responsables de la prise de décision, dans le cadre des grandes organisations sous-régionales. Pourtant, certains plans de développement rural voient la participation des ONG militant pour la prise en compte de l'agroécologie, mais leurs propositions ne sont que trop rarement prises en compte.

Le corollaire de ce manque de soutien, c'est la difficile reconversion technique des acteurs. Au Ghana, « le manque de main d'oeuvre qualifiée et l'intensité en travail humain requise par les pratiques agricoles durables » sont cités à cet égard. La transition vers l'agroécologie exige une formation poussée, et est souvent suivie par une production dans un premier temps moins rentable et étirée sur un cycle de production plus long. L'agroécologie nécessite donc un investissement personnel très élevé. Il faut placer la conservation des ressources naturelles et les bénéfices sociaux au-dessus de la recherche de rendement. Or, le soutien institutionnel pour opérer la reconversion est quasi-inexistant, et l'accès aux intrants pour la bio reste très délicat. Ces difficultés expliquent que, dans certains pays, ce soit surtout les producteurs « aisés » qui se tournent vers ce modèle de production. Ces producteurs peuvent alors affronter les risques de la production agro-écologique.

Tableau 5 - Facteurs de risques et de pertes en agro-écologie

	Nuisibles et maladies	Disponibilité et prix des produits de traitement	Excès d'humidité	Accès au marché	Produits conventionnels plus attractifs et moins chers (car subventionnés)	Qualité des semences	Insécurité foncière et accaparement des terres	Mauvaises herbes	Traçabilité	Investissement personnel élevé
--	-----------------------	--------------------------------------------------	------------------	-----------------	----------------------------------------------------------------------------	----------------------	------------------------------------------------	------------------	-------------	--------------------------------

Bénin	5	4	3	2	1	X	X	X	X	X
Burkina Faso	3	X	X	X	X	3	1	5	2	X
Côte d'Ivoire	3	X	X	X	X	1	X	2	X	4
Ghana	X	X	X	5	4	X	X	X	X	X
Mali	X	X	X	X	5	X	X	X	X	X
Sénégal	5	4	X	X	3	X	X	X	X	X
Togo	3	X	X	X	X	2	X	4	1	X
Totaux	19	8	3	7	13	6	1	11	3	4

Parmi les facteurs de pertes et de risques principaux figure l'indisponibilité de main d'oeuvre qualifiée et motivée. C'est ce qu'ont bien souligné les participants à l'entretien collectif au Burkina Faso, par exemple. Ceux-ci ont d'ailleurs insisté sur le fait que tous les facteurs de risque et de perte majeurs sont tous liés d'une manière ou d'une autre au déficit de formation et de motivation des acteurs. Parfois, les travailleurs ne comprennent tout simplement pas l'intérêt d'une démarche, souvent exigeante, en agroécologie ; la gestion des mauvaises herbes nécessite plus temps de travail ; la gestion des ravageurs et des maladies nécessite plus de connaissances agronomiques qu'en production conventionnelle ; la qualité des semences implique une forte montée en compétence des paysans concernés.

Les solutions formulées par les acteurs eux-mêmes à ces défis multiples sont les suivantes : la formation et l'organisation des producteurs, la structuration des filières conduisant à une coopération renforcée avec les transformateurs, la planification de la production agricole, le renforcement de la capacité des producteurs et le partage d'expérience entre eux.

Le développement des pratiques agro-écologiques se heurte au déficit de présence de services du conseil agricole auprès des producteurs qui s'engagent dans cette voie. Chaque agriculteur est trop souvent obligé de se former lui-même, sur le tas, en cherchant les informations sur Internet, ou auprès des rares structures d'encadrement. Il faut noter cependant la diffusion récente, au Burkina Faso, d'un répertoire des bonnes pratiques agricole grâce au Centre technique agricole et au CNABio. Certaines ONG multiplient les ateliers, les sessions de formation et les visites commentées.

Amap-Bénin, par exemple, a participé à plusieurs projets de formation aux techniques de l'agriculture biologique, mais aussi à la gestion, comme la tenue de journaux de caisse par exemple. En 2016, Amap-Bénin a pu recruter 2 techniciennes qui aident les producteurs sur le terrain à remplir des fiches de suivi. Elles leur apprennent également à écrire et à noter. Il faut savoir que beaucoup de petits producteurs en Afrique de l'Ouest n'ont aucune notion en matière de comptabilité et d'archivage, et sont de ce fait souvent lésés.

6 - Freins au développement de l'agro-écologie

Pays	Demande insuffisante	Concurrence de l'agriculture conventionnelle	Manque de soutien public, de politique ou de cadre législatif favorable	Manque de formation des producteurs et des transformateurs	Insuffisance d'informations, de sensibilisation et de communication
Bénin	5	4	3	X	X
Burkina Faso	X	X	5	X	4
Côte d'Ivoire	X	X	5	X	4
Ghana	5	X	X	X	X
Mali	X	X	X	5	X
Sénégal	4	2	5	3	X
Togo	X	X	X	5	X
Totaux	14	6	18	13	8

L'agroécologie se développe actuellement en Afrique de l'Ouest en raison d'une prise de conscience, provoquée par la multiplication de scandales sanitaires ou d'études reliant certaines pathologies à une mauvaise alimentation. Cependant, la transition est lente car le soutien institutionnel est insuffisant. L'agroécologie ne bénéficie pas de cadre politique favorable et les informations à ce sujet, ainsi que les campagnes de sensibilisation et de communication, sont trop peu nombreuses. Toutefois, il faut noter des soutiens institutionnels ponctuels, relevés par les acteurs eux-mêmes. Au Burkina Faso, par exemple, la CEDEAO soutient l'agro-écologie à travers le projet *Label bio*. De plus, la plateforme Afrique-Europe soutient les activités agricoles de certains des producteurs.

Les acteurs ouest-africains regrettent que les politiques agricoles actuelles ne soutiennent pas suffisamment leurs activités et n'atteignent pas l'ensemble des objectifs assignés. Les besoins sont importants en termes de politiques nationales, régionales, locales, de soutien financier, d'accès au marché, de mise à disposition de terres ou d'espace de stockage, de soutien pour l'accès aux ressources en eau, pour la formation, et pour des politiques de bonne gestion de l'eau. La mise en œuvre de telles politiques dépend des acteurs étatiques et supra-étatiques. En effet, en Afrique de l'Ouest, les grandes instances régionales participent à la formulation des politiques, puis les acteurs étatiques sont responsables de la prise de décision. Or, souvent, l'implication des organisations de la société civile à la formulation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de développement est réelle mais trop partielle. De manière générale, le manque de soutien à l'AEP de la part des états est flagrant. La reconnaissance n'est même pas suffisante pour vraiment permettre une participation effective des porteurs de l'AEP aux consultations pour la conception de l'ECOWAP+10.

D'autres contraintes, intrinsèques à l'agroécologie, existent. Ainsi, par exemple, le savoir-faire pour créer des outillages adaptés et plus fonctionnels fait parfois défaut. L'accès aux produits naturels peut être limité : la matière première n'est pas toujours disponible. Cependant, hormis les motivations énoncées ci-dessus, l'élément crucial pour que les agriculteurs s'engagent dans cette voie, c'est la présence de débouchés, l'accès aux marchés. Pour comprendre le rôle des PLSA de ce point de vue, nous avons choisi une approche pays par pays.

2/ CARTOGRAPHIE PAR PAYS

Tableau 7 : récapitulatif des initiatives existantes en Afrique de l'Ouest.

Initiatives	Pays	Type d'agriculture	Nb de producteurs	Nb de familles engagées	Superficie moyenne par producteur	Type de contrat
AMAP-BENIN	Bénin	Biologique	45	Environ 255	0,25 hectare	Ecrit
Jardin de Marlène	Bénin	Biologique	1	20	0,5 hectare	Oral
JINUKUN	Bénin	Biologique	5 (au moins)	40 (non confirmé)	2 hectares	
Les volontaires de l'UAC(AVENTIS)	Bénin	Biologique	15	50 (non confirmé)	1 hectare	Non
Les maraichers de l'Atacora-Donga et du Mono-Couffo	Bénin	Biologique	15	50 (non confirmé)	-	Non
Paniers BIOPROTECT	Burkina-Faso	Biologique	1500	200	0,25 ha	contrat écrit
Panier BIO Beoneré	Burkina-Faso	biologique	18	50 (non confirmé)	2,5 ha	Contrat écrit
GAS	Burkina-Faso	agro-écologie	-	-	-	Contrat verbal
Bord champs	Burkina-Faso	agro-écologie	-	-	-	Engagement verbal
Ferme au Potager	Burkina-Faso	agro-écologie	6	20 (non confirmé)	7 ha	Contrat verbal
Les maraîchers bio des groupements féminins du Nord-Est (Nagabaré et Dinaoudi)	Côte d'Ivoire	Agriculture biologique certifiée	25 productrices	20 (non confirmé)	0,5 ha	Contrat oral
Groupes d'approvisionnement Pfevisa	Côte d'Ivoire	Agriculture biologique non-certifiée	30 transformatrices qui travaillent avec 50 productrices	20 (non confirmé)	0,5 ha	Contrat oral
Légumes bio du père Syneguel	Côte d'Ivoire	Agriculture biologique certifiée	1 producteur	20 (non confirmé)	0,5 ha	Contrat oral
Réseau yébé	Côte d'Ivoire	Agriculture biologique non-certifiée	5 producteurs (au moins)	20 (non confirmé)	2 ha (au moins)	Contrat oral
Le Potager	Côte d'Ivoire		1 producteur	20 (non confirmé)	0,5 ha	Contrat oral
Association à Ségou	Mali	Agroécologie paysanne	60	100 (non confirmé)	0,25 ha / maraîchage 80 poules /an /	Contrats verbaux
Kiosques alimentaires locaux	Mali	Agroécologie	18	35	Environ 4 ha	Engagements oraux
Coopératives de Badalabougou	Mali	Agroécologie paysanne	14 (6 maraîchers, 7 arboriculteurs, 1 boulanger)	40 (non confirmé)	0,5 ha (maraîchage)	Contrats verbaux
Coopérative de Sotuba	Mali	Agroécologie paysanne	13 paysans	40 (non confirmé)	1 hectare	Contrats verbaux
Panier en portion familiale hebdomadaire	Sénégal	Agriculture raisonnée, avec comme objectif l'agroécologie	80	50	?	Sans engagement
Promotion de la souveraineté alimentaire par la valorisation des ressources locales	Sénégal	Agro-écologique	150	-	150 ha, soit 1 ha par producteur	Contrats écrits
Appui à la sécurisation de l'accès à la terre pour une intensification agro-écologique des territoires ruraux du Sénégal	Sénégal	Agro-écologique	120	-	3 ha	Engagement verbal
Amap-Togo	Togo	Agriculture biologique certifiée	5 paysans (non-confirmé)	67 familles inscrites	?	Contrats verbaux

Tableau 8 : récapitulatif par pays.

Pays	Date de création de la première initiative	Producteurs	Familles engagées
Bénin	2008	77	415
Burkina Faso	2013	1524	270
Côte d'Ivoire	2015	82	100
Mali	2015	87	180
Sénégal	2014	350	50
Togo	2012	5	67

2.1 BENIN

Nom et position de l'auteur: Edgar Deguenon, Amap-Bénin.



2.1.1 Fiche de renseignements sur les PLSA

Dénominations locales: 1- Amap-Bénin ; 2- Jardin de Marlène ; 3- JINUKUN ; 4- Les volontaires de l'UAC (AVENTIS) ; 5- Les maraîchers de l'Atacora-Donga et du Mono-Couffo.

Amap-Bénin : 45 producteurs et environ 255 consommateurs ; Jardin de Marlène : 1 producteur, 20 consommateurs ; Les volontaires de l'UAC (AVENTIS) : 15 producteurs, nombre de consommateurs inconnu (50?) ; Les maraîchers de l'Atacora-Donga et du Mono-Couffo : 15 producteurs, nombre de consommateurs inconnu (50?).

2.1.2 L'agriculture d'exportation, première source de richesse du Bénin

Le Bénin est un pays d'Afrique de l'Ouest, qui couvre une étroite bande de terre, d'une superficie totale de 112.622 km² et qui s'étire, selon un axe Nord-Sud, sur 700 km, du fleuve Niger au nord à la côte atlantique au sud. La largeur maximale du pays est de 324 km. Le Bénin compte un peu plus de 10 millions habitants. L'agriculture est la première source de richesse du Bénin. Elle constitue le secteur le plus important de l'économie nationale. La part du PIB issue de l'agriculture est de

32,7% en moyenne sur les dernières années. 75% des recettes d'exportation sont générées par le secteur agricole, tout comme 15% des recettes de l'État et 70% des emplois.

Les terres cultivables ne représentent que 25% de la surface totale du pays environ, soit 2,6 millions d'ha. 300.000 ha seulement sont irrigables. Le nombre de fermes est estimé à environ 550.000 (données de 2008). Il s'agit en majorité de petites et moyennes exploitations de type familial orientées vers la polyculture associée souvent à un petit élevage. Leur superficie moyenne est estimée à 1,7 ha. 34 % font moins d'un hectare. Seules 5% des exploitations dans le sud, et 20% dans le nord du pays occupent une surface de plus de 5 ha.

2.1.3 De « la première Amap d'Afrique de l'Ouest » au réseau Amap-Bénin : histoire des PLSA au Bénin

Les PLS ont vu le jour au Bénin en 2008 à Cotonou dans la « *Ferme du Bien Être* » sur l'initiative d'Edgar Déguénon, formateur, conseiller en horticulture et en irrigation. Edgar Duguénon, lui-même issu d'une famille d'agriculteurs, soutenu par l'Ambassade de France au Bénin, et le réseau Bénin de l'enseignement agricole français, part s'initier à l'agriculture biologique en France où les Amap sont alors en plein essor. Edgar raconte : « *je me suis documenté sur le modèle Amap pendant plus de deux ans avant de partir en stage pour 30 jours en France. Là-bas, j'ai visité plusieurs Amap, j'ai posé beaucoup de questions, j'avais moi-même une expérience des différents aspects : j'étais dans la production, j'étais dans la récolte, j'étais dans la commercialisation ; ce qui fait que j'ai maîtrisé tous les contours d'AMAP* ».

Au début, l'Amap a bénéficié de la mise à disposition de terres de l'Etat pour une superficie totale de 1,5 ha à la sortie de Cotonou. Amap - Bénin avait débuté avec huit familles. « *Les premiers clients étaient issus des cercles d'amis et de clubs, explique Edgar Déguénon. Ils adhéraient en ayant déjà une connaissance du système. Le message s'est diffusé de bouche à oreille, et d'autres volontaires se sont manifestés. Il a fallu former d'autres producteurs afin de pouvoir satisfaire les demandes* »¹².

Pour Edgar Deguénon, le partenariat est l'élément central de l'Amap : « *Les Amap, ce sont des Partenariats locaux solidaires entre producteurs et consommateurs. Rien ne doit se faire unilatéralement. (...) Il y a beaucoup de paramètres qu'on doit discuter entre partenaires. Par exemple, les types de produits qu'on veut livrer, le lieu où on doit les distribuer, le prix des produits, la fréquence de livraison... C'est tout cela qui fait le partenariat. Rien ne doit être décidé de manière unilatérale. Pour y arriver, il faut organiser une série de réunions. On peut s'entendre en une seule réunion comme on peut s'entendre après plusieurs réunions, cela dépend. Même s'il y a des choses à réviser après, c'est toujours les réunions avec les consommateurs qui permettent ces révisions. Par exemple, les prix à réviser parce que les intrants coûtent cher... etc....* ».

12 Présentation lors du séminaire de Kpalimé, organisé en mars 2017.

Ingrédient numéro 1 : la fidélité à la charte française des Amap

Edgar Deguénon défend une vision des Amap dans la droite ligne de celle défendue par la charte des Amap de 2003, révisée en 2014. Par exemple, sur le contenu du panier :

« En Amap, il y a des produits pour lesquels ça ne marche pas à chaque saison. Dans notre cas par exemple, cette période-ci, la culture de la tomate est difficile. (...) Dans ce cas, nous annonçons qu'il n'y aura pas de tomates pendant six à huit semaines. Il ne s'agit pas d'aller acheter des légumes qui manquent chez vous, pour ensuite les revendre aux consommateurs. Vous distribuez ce que vous produisez. Si on trouve un produit qui manque dans votre ferme dans le panier, cela veut dire que ça doit provenir de l'un des producteurs avec qui vous travaillez en Amap ». Amap-Bénin s'autorise toutefois des exceptions: « dans les cas extrêmes, la fourniture en produits complémentaires peut être effectuée, mais il faut s'assurer que ces produits soient certifiés bios, affirme Edgar Deguénon, Pour un ou deux produits sur un total de 12 ou 15 variétés différentes, ça peut se comprendre, mais pas pour une part plus importante. On privilégie vraiment la production locale de proximité ».

La production provient de 3 communes du sud du Bénin : Sémin Kpodzi, Ouidah et Toré. Les denrées sont produites et livrées aux consommateurs à tour de rôle. La structure Amap-Bénin se charge de l'acheminement des points de collecte aux points de distribution. Amap-Bénin essaie également de sensibiliser à la question de l'emballage des produits : la logique des paniers permet d'éviter la sur-utilisation des sacs plastique noirs utilisés partout sur les marchés.

Ingrédient numéro 2 : la transparence budgétaire

La construction du prix du panier, telle qu'elle est mise en pratique à Amap-Bénin, repose sur une prise en compte de la totalité des coûts de production. Il faut prévoir toutes les charges liées à la production, les intrants, les déplacements, le transport, même la communication, les paniers à acheter, les emballages. Pour le coût des équipements, Edgar explique qu'il faut avoir à l'esprit le calcul suivant : *« Si je dois livrer des légumes à des familles de cinq personnes ou de trois personnes, selon les habitudes alimentaires de la région, je dois avoir ceci ou cela ».*

La partie la plus importante du budget concerne bien entendu les salaires. *« Si on dit « partenariat solidaire » c'est que, sur toute la chaîne, tout le monde doit s'en sortir. Celui qui est propriétaire de son exploitation doit avoir un salaire qui doit lui permettre de vivre. Il doit également fournir la même garantie à ses ouvriers. Exemple: chez nous, personne ne gagne moins que le salaire minimum. Certains sont même 25% plus haut et le mieux payé est actuellement au double du salaire minimum ».*

Edgar insiste sur la transparence dans la construction du prix du panier, sur les conditions de travail et l'orientation financière de la ferme : *« si le producteur fait un travail préalable, les consommateurs comprennent vite. Par exemple, vous montrez votre compte d'exploitation pour expliquer le prix proposé. C'est ce que j'avais présenté sous forme de tableau excel lors des premières réunions. Quand les*

gens ont vu cela, ils étaient convaincus, et le même jour, ils se sont abonnés. Je suis rentré avec plus 300.000 FCFA d'abonnements. Dans la semaine, on est retournés les voir avec un formulaire de contrat; les gens ont lu, et ils ont signé ».

Ingrédient numéro 3 : la flexibilité des formules de paniers

Amap-Bénin propose différents types de paniers : le prix du panier complet coûte 9.500 F; le demi-panier est à 5.000 F; il y a aussi des paniers à 3.500 F et des paniers à 2.500 F pour les gens qui ont un revenu moindre ou qui ne veulent pas de légumes exotiques.

Amap-Bénin s'inspire de la charte française des Amap¹³ sur la question du préfinancement, qui en constitue le socle. Certains amapiens s'engagent et payent six mois à l'avance, d'autres, moins nombreux, s'engagent pour un an. Il est aussi possible de payer avec 3 mois d'avance, et même un mois seulement. D'autres encore optent pour un panier d'essai. Lors de la préparation des paniers, un ou deux paniers de réserve sont toujours apprêtés. Si le principe de base est celui de la livraison sur un lieu partagé à date et horaire fixes, il peut exister quelques arrangements. Les paniers peuvent être reportés pour ceux qui sont absents et ont pris le soin d'avertir de leur absence. « *Mais si un « abonné » ne fait pas signe, le panier sera perdu, ça fait partie du contrat !* », explique Edgar Deguénon. La date peut être décalée en cas de jour férié, et les rappels et les notifications sont envoyés par SMS ou Whatsapp. L'existence d'une boutique permet aussi de conserver les paniers oubliés le jour de la livraison.

Ingrédient numéro 4 : le réseau des expatriés

Le premier groupe de 18 consommateurs s'est constitué autour de la coopération entre Edgar et un ingénieur agronome avec lequel il avait travaillé sur beaucoup d'autres projets, en particulier des formations destinées aux producteurs. C'est cet ingénieur, français, qui a fait jouer son réseau pour trouver les premiers clients, des gens issus de cercles d'amis, de clubs, qui connaissaient déjà le système. Ces clients sont issus de la classe moyenne. Il semble donc qu'un effort supplémentaire soit nécessaire pour rendre l'Amap plus inclusive, et garantir l'accès à la production locale à un plus grand nombre.

Cette initiative n'est pas la seule en la matière au Bénin. D'autres approches existent, comme par exemple des espaces pour marchés collectifs, organisés 2 fois par semaine, où des groupes de paysans travaillant en « agroécologie paysanne » cherchent à instaurer une relation de confiance avec des consommateurs urbains. Tous ces PLS travaillent sans lien avec les institutions publiques et sans structure officielle, mais avec le soutien d'ONG étrangères ou de financeurs internationaux.

D'après les participants au groupe de discussion organisé à Cotonou, au Bénin, le coût de production en agriculture biologique semble de manière générale plus élevé qu'en conventionnelle. Cependant, si la production est « paysanne », c'est-à-dire

13 Mouvement interrégional des Amap (Miramap), *Charte des Amap. Association pour le maintien d'une agriculture paysanne*, Ribécourt: mars 2014, 4 pp. Disponible en pdf: http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf

marquée par une forte autonomie dans le choix des intrants, des semences, ou dans le mode de production des aliments dans le cas des élevages, le coût de production en biologique devient moindre. Les acteurs béninois affirment que, selon leur expérience, le rendement est plus élevé en agriculture biologique qu'en conventionnel quand on met les intrants nécessaires. Le coût supérieur des fertilisants biologiques est amorti avec le temps, car ceux-ci procurent des effets plus durables.

La certification biologique officielle, par un organisme tiers (Ecocert), est reconnue au Bénin. Mais Amap-Bénin a fait le choix d'initier un système participatif de garantie (SPG) permettant d'aller plus loin dans la transmission pédagogique du modèle, grâce à un cahier des charges et à d'autres outils de certification.

Tableau 8 : les initiatives de Partenariats locaux et solidaires au Bénin.

Initiatives	Type d'agriculture	N b producteurs	N b consommateurs	Superficie moyenne par producteur	Type de contrat
AMAP-BENIN	Biologique	45	Environ 255	0,25 hectare	Ecrit
Jardin de Marlène	Biologique	1	20	0,5 hectare	Oral
JINUKUN	Biologique	1 Association	40 (non confirmé)	2 hectares	
Les volontaires de l'UAC (AVENTIS)	Biologique	15	50 (non confirmé)	1 hectare	Non
Les maraichers de l'Atacora-Donga et du Mono-Couffo	Biologique	15	50 (non confirmé)		Non

2.2 BURKINA-FASO

Auteurs: Conseil national de l'agriculture biologique au Burkina Faso et Bioprotect.
Dénomination locale : les paniers Bioprotect, le groupement d'achat solidaire, Paniers bio, vente directe, « Bord Champs ».



Illustration 3: Entretien collectif au Burkina-Faso. Crédit photo: CFAPE Togo.

2.2.1 Un pays très majoritairement agricole, dominé par une agriculture de subsistance

Le Burkina Faso, qui occupe un territoire de 274.764km², pour une population de plus de 19 millions d'habitants, est un pays très majoritairement agricole. Le secteur primaire, constitué par l'agriculture et l'élevage, emploie entre 80 et 85% des Burkinabés. Ceux-ci pratiquent essentiellement une agriculture de subsistance. Mais le faible rendement agricole, les méthodes archaïques et les aléas climatiques rendent cette partie de la population pauvre et vulnérable même si celle-ci contribue à hauteur de 40% au PIB du pays. Il faut noter que, en 2015, le Burkina Faso était placé au 185e rang sur 188 pays, d'après l'indice de développement humain (IDH) développé par les Nations-Unies. En 2015, 41,1% de la superficie

totale est destinée à l'agriculture.

L'agriculture biologique a été lancée au Burkina Faso à des fins d'exportation vers la France en 1984 par une société française, Tropex. Les principales productions biologiques du Burkina sont aujourd'hui les cultures de rente telles que le sésame, le coton, le soja, et les fruits. En 1995, déjà, 50% de la production mondiale du sésame bio (sésame blanc, type S.42) étaient produits au Burkina Faso, la production locale ayant quintuplé depuis 1989¹⁴.

Les zones de production biologique sont concentrées dans la région de l'Ouest, la boucle du Mouhoun, la région de l'Est et du Nord. La production biologique a longtemps été destinée à l'exportation, aux classes sociales supérieures et aux expatriés. Grâce au plaidoyer et à des campagnes de sensibilisation, ce mode de production gagne du terrain même au niveau local.

2.2.2 L'expérience à grande échelle des Systèmes participatifs de garantie

La certification biologique officielle est courante au Burkina Faso pour les cultures d'exportation telles que le sésame, le coton, le bissap ou encore les noix de karité. Les circuits de certification existent au Burkina Faso depuis plus de vingt ans. C'est le Conseil National de l'Agriculture biologique du Burkina Faso (CNABio), avec ses 42 organisations membres, qui fonctionne comme plateforme du mouvement biologique national et comme espace de consultation entre les acteurs concernés. Avec le soutien de l'IFOAM, le CNABio a travaillé à l'élaboration de standards biologiques nationaux, adaptés au contexte agricole national et adoptés en 2011. Plusieurs ministres, dont celui de l'agriculture, ont validé ces standards en 2013. Les standards biologiques burkinabés incluent le Système participatif de garantie (SPG) comme le système de vérification privilégié pour le marché national, plutôt que la certification par un tiers.

En effet, le CNABio, en réponse à la demande croissante, a initié une certification à moindre coût et destinée à la consommation nationale voire locale, sur le modèle des SPG pratiqués dans le mouvement international bio¹⁵. Ce SPG est accessible aux groupements et aux producteurs individuels. Dans une phase test, 4 sites ont été certifiés en 2016, et 21 sites sont inscrits pour la campagne actuelle. La certification ouvre droit au label BioSPG.

Cette phase test a débuté en juillet 2015 avec 6 organisations membres du CNABio sélectionnées, représentant 126 paysans maraîchers sur un total de 16 ha. Le SPG s'articule sur trois niveaux différents : les groupes locaux de certification, les bureaux de certification des opérateurs, et le Comité central de certification.

Il existe plusieurs Groupes locaux de contrôle formés par des paysans, des transformateurs et, en théorie, des consommateurs, qui effectuent des visites

¹⁴ Pascale Dulioust, *La filière Sésame au Burkina Faso*, Angers : Ecole supérieure d'agriculture, 2009, pp. 21-24.

¹⁵ Federica Varini, « Testing PGS in Burkina Faso : the experience of CNABio », *The Global PGS Newsletter*, January-February 2017, n°3, volume 7, p. 4-5.

mixtes sur les sites de production des autres groupes locaux pour évaluer les méthodes de production. En se fondant sur les résultats de cette visite, le groupe donne son opinion au bureau de certification des opérateurs. Le bureau suit les activités de plusieurs groupes de contrôle dans une région donnée. Cet organe est généralement coordonné par un employé de l'ONG qui travaille avec ces paysans. Il collecte également la documentation nécessaire à la procédure de certification. Le bureau se saisit des cas de non-conformité et transmet toute la documentation appropriée au Comité central de certification. Celui-ci est un organe du CNABio, mais il est autonome dans sa prise de décision. Actuellement, il est composé de 4 volontaires ayant une expérience dans la certification par un tiers. Ces bénévoles vérifient la cohérence de la documentation fournie et vérifient sa conformité avec les standards. Ils peuvent également mener des visites de suivi et, le cas échéant, donner leur approbation finale pour la certification. Le CNABio a un rôle opérationnel et stratégique puisqu'il soutient et facilite les travaux des différents groupes.

2.2.4 Les PLSA au Burkina Faso : un mouvement embryonnaire

Le concept des PLS est à l'état embryonnaire au Burkina Faso. Il est pratiqué par une minorité de producteurs, surtout en direction de la classe supérieure et des expatriés. Il s'agit en général de paniers de produits maraîchers livrés par le producteur ou par un intermédiaire au client à domicile ou sur le lieu du travail. Une partie des clients s'approvisionne toutefois directement chez le producteur.

Les **paniers Bioprotect** du Groupement d'intérêt économique (GIE) Bioprotect. Les paniers Bioprotect ont été initiés en 2014 sur demande des consommateurs et des producteurs en agroécologie. Une campagne de sensibilisation et de présentation des produits a par la suite été menée au niveau des ambassades et des hôtels. Cette initiative se situe dans le sillage de la publicité donnée à de nombreux travaux de recherche, selon lesquels les conditions de production en agriculture conventionnelle ne rendent pas toujours les légumes propres à la consommation du point de vue microbiologique et chimique. Ainsi, les résidus de pesticides trouvés dans certains légumes destinés à être consommés crus sont supérieurs aux doses recommandées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il s'agit, par un circuit court, de rapprocher le producteur et le consommateur en réduisant les intermédiaires.

Les **groupes d'approvisionnement solidaires** (GAS) de la ferme Napoko (Loumbila), sont nés en 2013 en lien avec restaurant *Kilomètre zéro* hébergé sur la même ferme. Ce restaurant a lui-même vu le jour avec pour objectif d'utiliser les produits de la ferme pour concocter des menus biologiques. Des femmes de 10 villages se sont organisées pour pouvoir satisfaire la demande.

La troisième initiative connue est celle des paniers bio de l'association « **La saisonnière** » : des productrices ont lancé une initiative de vente directe afin de s'émanciper des intermédiaires (les « revendeuses ») en fournissant directement les paniers aux clients.

Une quatrième initiative existe sous le nom des « **paniers bio de l'association**

Béognère ». Cette association a été initialement créée pour former des producteurs maraîchers à l'agroécologie. Par la suite, l'association a installé son propre site de démonstration, dont les produits sont vendus en direct. C'est suite à la visite de Pierre Rabhi, fondateur du Mouvement Terre et Humanisme, que l'idée a germé de monter un système de paniers en vente directe.

Toutes ces initiatives ont été confrontées à des difficultés communes. Une partie des défis rencontrés tient à la relation difficile aux consommateurs. Il y a d'un côté le problème de la non-reconnaissance de la qualité bio des produits par certains consommateurs ; de l'autre, les prix élevés des paniers, qui excluent une partie importante des consommateurs. Un deuxième ensemble de défis tient au manque de soutien institutionnel pour la recherche et la commercialisation : le manque d'intérêt de la recherche agronomique pour les modes de production biologiques ou agroécologiques, le manque de financement pour la production des semences et le manque de soutien à la transition en agroécologie. Les initiatives de PLSA semblent également souffrir du manque d'organisation du secteur : il y a un nombre insuffisant de points de vente, une insuffisance de collaboration des acteurs et un manque de maîtrise de la chaîne de production.

2.2.5 Modèles de mise en marché réussie pour les produits agroécologiques locaux

Les praticiens burkinabés notent que les principaux débouchés des producteurs agro-écologiques sont, au côté des ménages, les restaurants, les grandes surfaces, les mutuelles des services, les écoles, l'armée, et l'exportation. Sur le marché, ces produits sont soumis à la concurrence des produits importés, qui tirent vers le bas les prix des fruits et légumes. Il existe cependant de petits groupes de consommateurs engagés, qui considèrent que l'idéal est d'acheter en direct auprès du producteur. Cela offre une assurance sur la qualité du produits, garantit la traçabilité, permet une économie de temps, une coopération dans la vente et la création d'une alliance entre le consommateur et les producteurs.

Un atelier a été organisé par le CNABio avec les acteurs en novembre 2016. Voici la compte-rendu qui en a été fait dans le cadre de la discussion de capitalisation du programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest :

« un des facteurs clé de réussite confirmé par la majorité des participants a été la mise en place de commissions de commercialisation au sein des structures. Le métier de producteur et celui de vendeur ou d'intermédiaire demandent des compétences différentes. Le fait d'avoir une équipe ou une personne chargée de la commercialisation a permis aux structures de mieux comprendre les attentes des clients. Ces commissions ont un effet considérable dans l'amélioration de plusieurs aspects comme la planification des cultures (disponibilité), l'hygiène, la présentation des produits ou encore la ponctualité. La majorité des structures ayant une entité spécialisée pour la commercialisation confirme une augmentation des chiffres d'affaires. De plus, la tenue d'un journal de vente et une base de données des clients permet de

mieux adapter son offre à la demande »¹⁶.

Les acteurs burkinabés notent également qu'une collaboration accrue entre les acteurs permet une meilleure satisfaction des attentes du client en minimisant les ruptures d'approvisionnement. Enfin, un des concepts en vogue actuellement à Ouagadougou est le « marché de producteurs Eco-Local », où le client a régulièrement une large gamme des produits locaux à sa disposition en un lieu unique.

2.2.6 Freins spécifiques à la mise en marché

Les freins identifiés comme limitant les possibilités de **satisfaction des clients** sont : l'installation de points de vente fixes dont l'approvisionnement n'est pas assuré régulièrement ; la production non adaptée aux attentes du client ; l'absence de planification de la production ; l'utilisation d'emballages non adaptés (sachets plastiques). La communication a également été identifiée comme un frein important. L'absence de stratégie de communication, le manque de compétence des acteurs en la matière et la faible instruction du personnel de vente sont également autant d'éléments limitatifs.

Une opportunité d'agrandir le marché des produits issus de l'agroécologie est la restauration hors-foyer. Plusieurs restaurants et cantines ont signalé leur disponibilité à s'approvisionner en produits biologiques mais leurs exigences sont élevées en ce qui concerne l'hygiène et l'approvisionnement en continu. Pour les satisfaire, la collaboration entre les acteurs et la structuration de la filière sont nécessaires.

16 Capitalisation du programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, voire CFSI, Fondation de France et Roppa, *Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale*, *ibid.*

2.3 CÔTE D'IVOIRE

Nom et position de l'auteur: COPAGEN /Point Focal Régional

Dénomination locale : les Maraîchers bio des groupements féminins du Nord-est ; les groupes d'approvisionnement de PFEVISA ; les « légumes bio » ; les « Bord - champs ».

2.3.1 Tableau 9 : les PLS en Côte d'Ivoire

Initiative	Participants	Superf.	Organisation	Contrat
Les maraîchers bio des groupements féminins du Nord-Est	25 productrices	0,5 ha	Groupements féminins de Nagabaré et de Dinaoudi	Contrat oral
Groupes d'approvisionnement Pfevisa	30 transformatrices qui travaillent avec 50 productrices	0,5 ha	Association	Contrat oral
Légumes bio du père Synequel	1 producteur	0,5 ha	Particulier	Contrat oral
Réseau yébé	5 producteurs (au moins)	2 ha (au moins)	Réseau de producteurs et de productrices	Contrat oral
Le Potager	1 producteur	0,5 ha	Particulier	Contrat oral

Les maraîchers bio des groupements féminins du Nord-est

La production des maraîchers bio a débuté en 2012, avec l'appui financier de la fondation Helen Keller International pour améliorer la consommation des légumes dans les ménages. Les objectifs principaux de cette initiative sont la sensibilisation, la présentation des produits et l'écoulement de la production au niveau du marché local.

Les groupes d'approvisionnement de PFEVISA

L'idée est venue de favoriser l'accès des citoyens des classes moyennes à des produits de qualité. Les produits bios produits par les productrices de la plateforme sont collectés, transformés et distribués à Abidjan.

Les légumes bios du père Synequel

Au début, le Père produisait des légumes pour sa consommation personnelle. Avec l'augmentation de la demande, il a installé un point de vente à côté du marché de Korhogo où il vend en direct.

Autres initiatives : Réseau yébé ; Le Potager.

2.3.2 Le paysage agricole ivoirien

La Côte d'Ivoire (22 millions d'habitants en 2016, pour 322.000 km²), principale économie de l'Afrique de l'Ouest francophone, est un pays très majoritairement

agricole. Le secteur primaire, constitué par l'agriculture et l'élevage, emploie entre 80 et 85% de la population. Mais les faibles rendements et les aléas climatiques rendent la majorité de cette population pauvre et vulnérable même si celle-ci contribue à hauteur de 40% au PIB du pays. En 2015, seulement 41,1% de la superficie totale sont destinés à l'agriculture, produisant environ 40.000 tonnes de légumes.

La production biologique est pratiquée dans les régions sud, nord-est et nord de la Côte d'Ivoire. Elle est destinée à l'exportation ou aux classes supérieures et aux expatriés du fait du coût élevé de la certification. L'agriculture biologique fut lancée en 1994 en Côte d'Ivoire avec une société française, Equitable, exportant en exclusivité vers la France des amandes d'anacarde bio. Les productions biologiques dominantes en Côte d'Ivoire sont les cultures de rente (anacarde, cacao) et les fruits (surtout la mangue). Grâce au plaidoyer et à la sensibilisation, ce mode de production gagne du terrain même au niveau local. En réponse à une demande croissante, les acteurs locaux jugent nécessaire d'implanter une certification à moindre coût destinée à la consommation nationale, sur le modèle des systèmes participatifs de garantie.

2.3.3 Les PLSA en Côte d'Ivoire : des initiatives marginales dans un paysage agricole dominé par les cultures d'exportation

Dans le nord du pays, le Père Synequel a commencé à produire des légumes pour sa consommation personnelle et sa santé. Mais avec l'augmentation de la demande, il a fini par installer un point de vente au marché de Korhogo où il vend en direct. En 2012, la production de plusieurs maraîchers bio a débuté avec l'appui financier de la fondation Helen Keller International pour améliorer la consommation des légumes dans les ménages.

À la suite de plusieurs travaux de recherche menés en Côte d'Ivoire, il a été démontré que les résidus de pesticides trouvés dans certains légumes comme les choux, tomates, aubergines, sont supérieurs aux doses recommandées par l'OMS. À partir de ce constat, les consommateurs sont devenus de plus en plus exigeants et regardants sur la qualité des aliments qu'ils consomment. C'est dans ce contexte que Pfevisa, un groupe d'approvisionnement, a lancé une initiative en 2015. Il s'agit d'un circuit court permettant d'une part de mettre à la vente des produits sains et propres à la consommation et, d'autre part, d'augmenter les revenus des petits producteurs. L'objectif est de répondre aux besoins en aliments sains à un moment où la sécurité sanitaire des aliments est devenue la préoccupation principale.

En réponse à cette demande croissante de produits bios et sains, il est devenu important d'instaurer un système de labellisation et de certification pour rassurer les consommateurs. Mais compte tenu du coût élevé de la certification par un tiers (FLO, ECER surtout pour le cacao et la mangue), les Systèmes participatifs de garantie (SPG) semblent gagner du terrain.

Le concept des PLS est à l'état embryonnaire en Côte d'Ivoire. Il est en train d'être développé par une minorité de producteurs en s'appuyant sur les classes moyennes

et les expatriés. Il s'agit de paniers de produits maraîchers livrés par le producteur ou par un intermédiaire au client à son domicile ou à son lieu du travail. Dans tous les cas, il est pratiqué par les producteurs qui font de l'agro-écologie, sur la base d'engagements et de contrats verbaux uniquement. Une dizaine de structures (associations, GIE, fermes privées...) le pratiquent. Il n'existe pas pour l'instant de structures représentatives officielles, ni aucun lien avec les institutions publiques.

Le mouvement agro-écologique ivoirien manque de textes de référence. Une priorité pour les années à venir est d'élaborer et de valider une charte et un cahier des charges au niveau national, pour renforcer le cadre de collaboration entre les acteurs et multiplier et renforcer l'implantation des PLS.

2.3.4 Les débouchés pour la production agroécologique en Côte d'Ivoire

Entre les producteurs conventionnels et les paysans en agro-écologie, les acteurs observent une baisse de rendement au moment de la transition, puis une augmentation progressive du rendement quand la fertilité est restaurée. Par la suite, on note une réduction du coût de production quand la ferme est devenue autonome dans la production d'intrants. A plus long terme, l'avantage principal des produits agroécologiques est leur meilleure conservation. Cela se traduit par des prix un peu plus élevés par rapport au conventionnel. Réduire les pertes suppose de planifier la production agricole et la mise en marché des produits, d'organiser les producteurs et de favoriser le partage d'expérience de paysan à paysan.

Les principaux clients sont les ménages, en particulier les cadres moyens et supérieurs résidant dans les villes, les restaurants bios, les supermarchés, la communauté des expatriés, et les filières d'exportation. Le type de débouchés détermine la manière de planifier la production. Il faut noter que les marchés sont souvent confirmés en amont de la production, ce qui est un élément très positif. On ne note pas d'augmentation des prix, mais une évolution en dents de scie.

L'agroécologie est en plein développement en Côte d'Ivoire, en raison d'une prise de conscience due au développement de certaines maladies chroniques et l'appauvrissement des sols. Malheureusement, les autorités nationales ou la CEDEAO ne semblent pas décidées à soutenir ce mouvement. Quelques ONG seulement (HKI, ARK, COPAGEN) soutiennent les activités agricoles de certains producteurs grâce aux projets financés par leurs partenaires respectifs. Le premier plan de développement rural a vu la participation d'organisations de la société civile qui ont milité pour la prise en compte de l'agroécologie, mais leurs propositions n'ont pas été prises en compte.

Les consommateurs participant à l'entretien collectif déclarent : *« l'idéal est d'acheter les fruits et légumes directement chez le producteur. Il y a l'assurance sur la qualité du produits, la traçabilité est garantie, on économise du temps, la coopération dans la vente est meilleure et cela facilite la création d'alliance entre le consommateur et les producteurs »*. Les motivations citées par les répondants ivoiriens pour acheter des produits agroécologiques sont la survie, la santé et la protection de l'environnement.

2.4 GHANA

Organisation ayant participé à la cartographie : ECASARD – *Ecumenical Association for Sustainable Agriculture and Rural Development*, Association oecuménique pour une agriculture durable et le développement rural.

Nom local des PLSA : *Organic Farmers' Market* (OFM), le Marché paysan bio.

2.4.1 Contexte national

Au Ghana, pays de 28 millions d'habitants, la surface agricole totale est de 13.600.000 hectares, dont la moitié environ sont actuellement cultivés. Les terres irriguées représentent un total de 221.000 hectares. L'agriculture représente encore aujourd'hui près de la moitié (44,7%) des emplois, alors que le tertiaire fournit un emploi à 40,9% de la population active, et l'industrie 14,4% seulement (GLSS6, 2014). Le secteur primaire est crucial pour l'économie du Ghana, puisqu'il représentait encore 23% du produit national brut en 2012. Le secteur a, depuis 2007, bénéficié de prix internationaux élevés, en particulier pour ses exportations principales, comme le cacao, le manioc, l'igname, la banane et le maïs. L'huile de palme, le coton et la noix de coco constituent également des productions importantes. Le Ghana est un importateur net de produits agricoles, en particulier de produits déjà prêts à la consommation à base de riz, de blé, de sucre et de volailles (congelées).

2.4.2 L'agroécologie au Ghana : une agriculture biologique non-certifiée ?

Au Ghana, l'agriculture est dominée par les petites exploitations. La majorité des fermes fait moins de 2 hectares de surface, bien qu'il existe de grandes plantations, en particulier pour le caoutchouc, l'huile de palme, la noix de coco et, à un degré moindre, pour le riz, le maïs et les ananas. L'agriculture traditionnelle repose sur un outillage très léger, principalement la houe et le coutelas. Dans plusieurs parties du pays, la traction bovine est assez répandue. La productivité agricole varie avec la quantité et la répartition des précipitations. La qualité du sol joue également un rôle dans la production agricole. La plupart des fermes pratiquent les cultures intercalaires. La monoculture est associée aux plus grandes exploitations.

L'agriculture traditionnelle au Ghana peut être considérée biologique par défaut, simplement parce que le recours aux intrants de synthèse y est inexistant et parce que les sols sont continuellement enrichis. Une distinction importante est opérée au Ghana entre production biologique certifiée et production biologique non-certifiée. C'est cette dernière qui est considérée par les acteurs ghanéens comme agroécologique. Dans le secteur biologique, relativement sous-développé au Ghana, rares sont les productions certifiées, en raison de nombreux obstacles.

Un facteur important de motivation pour la production biologique dans le pays est la demande élevée de produits biologiques dans les pays industrialisés. On estime que 30.000 hectares sont certifiés bio au Ghana. Ce secteur est dominé par de grosses exploitations tournées vers l'exportation, et financées par des investissements

étrangers, souvent gérées par des expatriés. Les entrepreneurs locaux qui travaillent dans la petite ou moyenne production agricole biologique sont également financés par des investissements extérieurs, et se concentrent sur l'exportation. La part de la production biologique destinée au marché domestique est très faible. Cela peut s'expliquer avant tout en raison de l'indisponibilité de ces produits sur les marchés locaux. La demande pour les produits biologiques dépasse pourtant l'offre, ce qui laisse entrevoir un potentiel de croissance pour le secteur bio.

Les rendements en agriculture biologique diffèrent selon les intrants et les cultures, mais en règle générale, ils sont supérieurs dans la durée aux rendements en agriculture conventionnelle. Le coût d'application des intrants biologiques étant élevé comparé aux prix du conventionnel, les prix des produits bio sont élevés et génèrent un risque de perte financière. Des mesures ont pourtant été prises pour soutenir l'agroécologie. Par exemple, le compost vient de *Accra Compost and Recycling Plant (ACARP)*, une unité de compostage basée dans la capitale.

Il existe plusieurs labels : le PPRSD pour la réduction des traitements phytosanitaires, des certifications locales et des labels verts, tels que *Smartcert*, pour les fruits et légumes, ainsi que des labels délivrés par des organismes privés travaillant sur des produits spécifiques, tels que UTZ pour le cacao. Les cas d'hybridation entre pratiques biologiques et conventionnelles sont nombreux. Certains paysans utilisent des fertilisants bio combinés avec des pesticides chimiques. Les zones de labours en plein champ semblent plus favorables à l'utilisation de compost biologique, tandis que les cultures en forêt sont moins favorables, ce qui y rend la conversion moins facile. La différence constatée depuis la conversion vers l'agroécologie, c'est l'augmentation des micro-organismes dans le sol, et l'amélioration des rendements. Bien qu'on constate un impact positif sur la nutrition et la sécurité alimentaire des producteurs, peu de producteurs moins aisés se dirigent vers ce mode de production.

2.4.3 Le défi principal: étendre les marchés pour multiplier les débouchés

Les produits agroécologiques restent cantonnés aux marchés d'exportation, ou encore aux petites échoppes placées dans les grands centres commerciaux destinés aux classes supérieures. La difficulté centrale identifiée au Ghana, c'est en effet l'accès au marché : s'il existe des débouchés, les producteurs vont très certainement s'adapter pour satisfaire le marché. Une autre difficulté est posée par l'importation de fruits et légumes qui, selon les acteurs locaux, « tue l'industrie locale et fait chuter les prix ».

Des politiques sont mises en œuvre afin de soutenir la production biologique. Mais, pour aider à développer les marchés, il faudrait un soutien pour construire des entrepôts, et améliorer l'infrastructure routière. Le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture a développé une plateforme agroécologique, composée de structures de la société civile et de financeurs. Ce soutien a permis le développement des formations ainsi que celui du projet pilote du Marché de la Terre de Slow Food. Cependant, il n'existe pas de cadre légal spécifique aux initiatives de vente directe contractualisée. Les engagements des consommateurs sont rares. Certaines

initiatives proposent des engagements hebdomadaires ou bihebdomadaires, ou encore le parrainage d'un produit bio particulier.

2.5 MALI

Le berceau de l'agroécologie paysanne en Afrique de l'Ouest

Auteur : Coordination Nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP).

Dénomination locale des PLSA : « *Soumahonron sugu* », en français « Marché des produits sains ».



Illustration 4: photo de groupe à l'occasion de l'entretien collectif au Mali. Crédit photo: CFAPE Togo.

2.5.1 Contexte national

Le Mali, avec ses 1.241.238 kilomètres carrés, est un des plus vastes états d'Afrique de l'Ouest. Enclavé, le pays est traversé par deux grands fleuves : le Sénégal et le Niger. La plus grande part de la population vit en zone rurale. La densité, très variable, passe de 90 habitants/km² dans le delta central du Niger à moins de 5 hab./km² dans la région saharienne du Nord.

De tous les produits alimentaires consommés, le riz coûte le plus cher aux ménages en termes de dépenses avec 17,7 % du poids des dépenses alimentaires totales. Le cumul des produits de base riz, mil, sorgho, sucre et viande représente 43,5 % des dépenses alimentaires ; ce cumul s'élève à plus de la moitié des dépenses alimentaires en y ajoutant le thé et le maïs. Les certifications biologiques au Mali concernent surtout le coton bio et deux productions d'exportation : les mangues et le sésame.

Tous les participants à l'entretien collectif représentent des initiatives de production en agroécologie paysanne.

Localité	Nombre de producteurs	Taille des parcelles productives	Type d'organisation	Contrat, lien producteurs-consommateurs
Ségou	60	0,25 ha/ maraîchage 80 poules/ an	Association	Contrats verbaux
Badalabougou	14 6 maraîchers 7 arboriculteurs 1 boulanger	0,50ha/Maraichage/	Coopératives	Contrats verbaux
Sotuba	13 fermiers	1 hectare	Coopérative	Contrats verbaux

2.5.2 Les PLS au Mali : priorité à la formation des producteurs !

Le premier partenariat local et solidaire est apparu au Mali il y a quelques années à travers une petite organisation située à une quinzaine de kilomètre de Bamako. D'autres initiatives se sont par la suite développées à Balaboudougou, à Sotuba et Ségou. Cependant, pour l'instant les consommateurs sont essentiellement des étrangers et dans quelques cas des fonctionnaires.

Mais pour permettre la généralisation de ces initiatives, il faut d'abord répondre à la problématique de la valorisation et de la transformation des produits agricoles en agroécologie paysanne. Depuis 2011, la CNOP avec ses alliés a engagé un vaste processus de formation en agro-écologie paysanne. Plus de 400 « formateurs relais » ont été formés. Ils sont organisés en 5 commissions régionales et suivent plus de 10.000 paysans au niveau local. Chaque relais est adhérent d'au moins une association locale. La formation s'articule autour de 11 modules thématiques et aboutit à des résultats concrets, avec la mise en place d'unités de transformation et mise en marché collectif des produits. Une boutique a déjà été établie au siège de la CNOP et des systèmes de vente directe ont été initiés.

La formation des relais paysans au Centre international de formation en agroécologie paysanne (AEP) de Nyéléni a abouti à la rédaction de la Charte des relais en AEP à laquelle tous adhèrent. Ce texte cristallise toutes les valeurs et l'éthique de l'AEP. En avril 2017 est née la plateforme en AEP de Nyéléni où plus de 30 associations ont validé un Manifeste de l'AEP articulé autour de 7 piliers.

Le Centre, qui est né en 2007 pour le premier Forum mondial sur la Souveraineté alimentaire, a aussi accueilli en février 2015 le Forum international de l'agroécologie, et du 28 septembre au 2 octobre 2017 les 10 ans de Nyéléni ont

célébré le mariage de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie paysanne 14.

2.5.3 Caractéristiques principales des circuits courts et de la vente directe au Mali

Au Mali, on observe différentes approches de vente directe ou de partenariat local et solidaire avec les caractéristiques suivantes :

- Existence d'espaces de vente collectifs hebdomadaires ;
- Existence de groupes de paysans, structurés ou non, en agroécologie paysanne ou en transition agroécologique ;
- Diversité des produits : légumes, fruits, poisson, poulet, produits transformés, miel ;
- Caractère informel des dispositifs de commercialisation.

Les engagements des consommateurs existent et même, dans certains cas, un préfinancement, mais les contrats sont tous non-écrits.

2.5.3 Principales expériences de PLSA au Mali

Expérience de Badalabougou

Cette initiative est née autour du regroupement de maraîchers en syndicat dans le cadre de la lutte pour leur réinstallation. Un périmètre à vocation maraîchère de 100 hectares a été aménagé à Samanko, à 20 km de Bamako. Il est consacré uniquement à la production agroécologique, sans utilisation d'intrants chimiques. Plus de 300 maraîchers (136 femmes) y sont installés à raison de 0,25 hectare/personne. Parallèlement, un lieu de vente a été mis en place à Badalabougou pour les productions maraîchères agroécologiques paysannes, et les consommateurs potentiels ont été identifiés, essentiellement dans le réseau des expatriés. Les difficultés principales sont le manque de communication sur le dispositif, l'étroitesse du marché et le problème de la régularité de l'accès à l'eau d'irrigation.

Expérience de Sotuba

L'initiative a été lancée par une expatriée qui a permis le regroupement des producteurs et la mise à disposition d'un espace de vente et de mise en relation directe des producteurs et des consommateurs. Les consommateurs, surtout des étrangers, peuvent sélectionner les produits au kilo, mais préfinancent en échange en partie les producteurs, qui fixent les prix. Des mini-foires sont régulièrement organisées. La gamme des produits est la suivante : fruits, légumes, poulets, poissons vivants et produits transformés. Les producteurs se situent jusqu'à 20 kilomètres de Bamako.

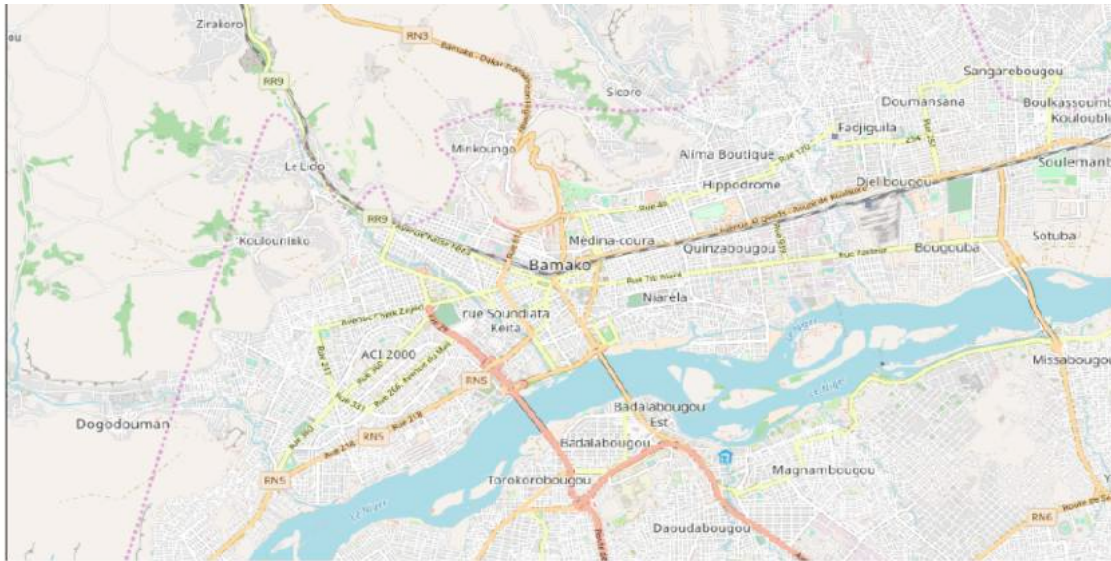


Illustration 5: Carte de Bamako, avec les quartiers de Badalabougou et Sotuba, Open Street Map.

Expérience de Ségou

Cette expérience a été initiée par la ferme école de Benkadibougou. Elle consiste en la formation, chaque année, d'une vingtaine de jeunes auditeurs en agroécologie avec projet d'installation à la clef. Ces jeunes produisent des aliments sains et recherchés. Dans ce cadre, l'aviculture a pu être développée avec des races locales, grâce au concours de producteurs organisés autour de Ségou. Un système de commande, avec livraison tous les mercredi, a également pu être développé autour de la ferme école, tout comme un système de livraison au Doni Blon (espace de formation hôtelière) et une vente directe à la ferme Benkadi. La difficulté principale est le manque de produits transformés.

2.5.4 Le défi de la « labellisation » de l'AEP par le grand public

Le nombre de paysans relais ainsi que le nombre de paysans formés à l'AEP augmentent chaque année. Il est temps de s'organiser autour de la commercialisation, pour communiquer sur la production de qualité de l'AEP, mais aussi pour faire naître des normes adaptées localement et régionalement. Si les lieux de vente différenciés se multiplient et si les prix suivent, la transition en AEP deviendra un mouvement large qui renforcera l'agriculture familiale, source d'emploi et de dynamique locales.

Aujourd'hui, les marchés des producteurs agroécologiques sont encore à démocratiser. Il est difficile de trouver ces produits au détail, sauf sur certains marchés spécifiques. Il faut donc améliorer l'offre d'espaces de ventes des productions en agroécologie paysanne. Il faut dire que la concurrence des importations des fruits et légumes, en particulier du Maroc, impactent négativement les productions locales. L'entrée du Maroc à la CEDEAO risque d'accentuer le problème tout comme les accords de libre-échange annoncés.

L'agriculture conventionnelle exige beaucoup de capitaux et oblige à rentrer dans le schéma de production industriel qui pollue les sols et déclenche la spirale de l'endettement. A l'inverse, l'AEP demande beaucoup de travail, et crée donc plus d'emplois. Il faut cependant repenser les outils pour rendre ce travail moins pénible. Il faut aussi communiquer en valorisant les produits locaux, « goûteux »¹⁷, nutritifs et diversifiés car un des risques est leur non « labellisation » qui les placerait, dans l'esprit des consommateurs, au même niveau que les produits conventionnels. Pour l'instant, les seuls vrais débouchés sont quelques marchés cibles en ville, mais d'autres créneaux sont à développer pour atteindre toute les populations. Le droit à une alimentation saine et adéquate est fondamental pour le développement d'un pays.

2.5.5 Le défi de l'accessibilité des produits AEP

Comment peut-on réduire les pertes et améliorer les prix? Par la transformation et la mise à disposition d'intrants naturels fabriqués localement et moins chers. Par exemple, pour certaines semences maraîchères, il faut acheter dans les boutiques et marchés des semences peu reproductibles, à prix très élevé, sans que la qualité soit assurée.

L'hybridation entre pratiques agroécologiques et agriculture conventionnelle existe, mais elle n'est pas satisfaisante. Produire en autonomie prend du temps, il faut mieux s'équiper pour réduire le travail et créer des unités de transformation locales à prix accessible. Cela éviterait la combinaison forcée de ces deux types d'agriculture. La transition vers l'agroécologie s'opère grâce à la formation de base et permanente, l'accompagnement par un réseau comme la CNOP et la coopération pour rendre disponibles certains produits. L'organisation collective est importante, pour faire naître des initiatives économiques et généraliser des bonnes pratiques d'AEP coordonnées : « aucune herbe n'est perdue, toutes sont destinées au compost ». De manière paradoxale, la transition semble plus facile pour les anciens que pour les jeunes, déjà habitués aux produits chimiques.

Le premier impact positif concerne l'autoconsommation améliorée pour les familles car les produits sont meilleurs, plus sains. Au niveau des revenus, l'impact est important. En effet, il y a plus de demande que d'offre. Par exemple, les betteraves conventionnelles sont vendues à 600 FCFA/kg seulement, alors qu'en agro-écologie paysanne, elles sont venues à 1.500 FCFA/kg. Ce qui manque encore, c'est la **visibilité des produits AEP**. Il faut développer des espaces de vente spécifiques avec une bonne communication. Un magasin bien placé à Bamako pourrait permettre de développer les différents circuits courts et partenariats, tout en étant un lieu d'échanges plus réguliers entre consommateurs et producteurs.

Le critère de la réussite selon les acteurs maliens, c'est la possibilité de vivre dignement de son métier tout en protégeant les ressources naturelles, la santé et l'emploi, pour avoir des terroirs dynamiques avec du travail pour toutes et tous. Cela passe par le développement des unités de transformations, de compostage, de fabrication de traitements naturels et de semences paysannes.

17Entretien collectif au Mali : Bamako, 12 juin 2017, 17 participants, membres de la CNOP.

2.6 SENEGAL



Illustration 6: photo de groupe à l'occasion de l'entretien collectif au Sénégal.

Auteur: Fédération des ONG du Sénégal (FONGS), Abdourahmane FAYE, Président du Réseau des Acteurs de la Formation Agricole et Rurale du Sénégal, FARSEN.

Dénomination locale : PPHF (*Panier en Portion Hebdomadaire Familiale*)

2.6.1 Une agriculture soumise aux aléas climatiques

Le Sénégal se situe à l'extrême ouest du continent africain et couvre une superficie de 196.712 km². Il compte près de 15 millions d'habitants (ANSD, 2016). Le climat y est de **type tropical**, et se caractérise donc par l'alternance de 2 saisons : une saison sèche de novembre à juin pendant laquelle soufflent les alizés maritimes et l'harmattan sec et chaud ; une saison des pluies de juillet à octobre appelée « hivernage », provoquée par la mousson du sud-ouest.

Au Sénégal les terres arables représentent 3,8 millions d'hectares soit 20% de la superficie du pays. Le secteur rural occupe 60% de la population active et contribue

pour près de 30% à l'économie nationale. L'agriculture y est pratiquée principalement par de petites exploitations familiales. Elle est basée essentiellement sur les cultures pluviales. Au cours des dernières décennies, l'agriculture sénégalaise est parvenue difficilement à couvrir les besoins alimentaires de ses populations. La période est marquée par une diminution progressive des rendements, la difficulté renforcée d'accès aux facteurs de production, un faible niveau de mise en valeur des aménagements hydro-agricoles, une forte dépendance vis-à-vis des cultures pluviales et donc des aléas climatiques, et la faible valorisation des produits exportés.

Par le Plan Sénégal émergent (PSE) et son volet agricole dénommé Programme de relance et d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (PRACAS), le gouvernement du Sénégal s'est fixé un objectif ambitieux d'autosuffisance alimentaire et de réduction significative de la pauvreté rurale à l'horizon 2035. Malheureusement, la « *path dependency* » (dépendance du chemin) semble jouer à plein : les schémas de la révolution verte ont marqué les esprits et les décideurs locaux ne font pas encore suffisamment confiance à l'agroécologie paysanne pour apporter des solutions aux défis alimentaires et agricoles actuelles.

2.6.2 Le premier visage de l'agroécologie au Sénégal : l'agriculture traditionnelle court-circuitée par les intermédiaires

Aujourd'hui, l'agroécologie est loin d'être assez développée au Sénégal. Un vrai soutien passerait par l'intégration de l'agro-écologie dans les politiques nationales, et la formation massive des paysans, à travers les programmes nationaux et l'accompagnement des organisations paysannes à la mise en place d'écoles de formation en agroécologie. Mais pour concevoir et mettre en œuvre de telles politiques, il faudrait une implication plus importante des paysans dans le processus de décision. Face aux difficultés, les producteurs sénégalais affirment : « *ni le développement de la filière, ni l'accès au marché, ne nous influe. Notre principale motivation, c'est l'adaptation au changement climatique et la gestion durable de nos terres* »¹⁸.

Les agriculteurs sénégalais témoignent que **les produits agroécologiques se conservent plus longtemps après récolte et résistent mieux aux conditions de transport, stockage et étalage**. Au marché, les produits invendus en fin de journée sur le marché sont ré-exposés le lendemain sans perdre leur fraîcheur. Cela permet de vendre au même prix pendant plusieurs jours. Les consommateurs présents lors du *focus group* confirment et ajoutent que le goût résiste aussi, sans altération dans la forme visuelle ni dans la consistance des fruits et des légumes conservés¹⁹. Dans les villages où il n'existe pas de chaîne du froid, les produits agro-écologiques se prêtent bien à la conservation par séchage, fumage et aération, sans perdre leur goût naturel. Ils sont de plus en plus recherchés par une clientèle issue des quartiers riches et de la classe moyenne en expansion dans le pays. Ces consommateurs, soucieux de leur santé et celle de leur famille, sont disposés à acheter le produit jusqu'à 40% plus cher que le conventionnel sur le marché. Ils

18 Entretien collectif au Sénégal : Thiès, 10 juin 2017, 18 participants, membres de la FONGS.

19 Entretien collectif au Sénégal : Thiès, 10 juin 2017, 18 participants, membres de la FONGS.

sont surtout conscients que, par l'acte de consommation, ils aident des agricultrices et agriculteurs défavorisés, et promeuvent une autre agriculture, plus durable.

Pourtant, la majorité des produits agroécologiques sont, encore aujourd'hui, écoulés sur les marchés communs et vendus aux mêmes prix que les produits conventionnels. « *Pourtant, sur ces mêmes lieux de vente, expliquent les participants à l'entretien collectif, les qualités des produits agroécologiques sont reconnues par les intermédiaires qui les préfèrent de loin aux autres produits, mais n'acceptent pourtant pas de payer plus. On observe le même phénomène avec les commerçants des marchés traditionnels qui se déplacent jusque dans les zones rurales pour se fournir en produits agroécologiques, mais les prennent au même prix et parfois même les mélangent aux autres produits au moment du transport* »²⁰.

2.6.3 Le deuxième visage de l'agroécologie au Sénégal : les circuits-courts à la conquête des marchés urbains

Certains producteurs en agroécologie parviennent malgré tout à vendre leurs produits sur des marchés isolés, développés en partenariat avec des ONG et en lien avec des réseaux de transformatrices et de consommateurs. Par exemple, l'ONG Agrecol Afrique organise des marchés hebdomadaires de vente de produits bio. Pour participer à ce marché il faut que le processus de production ait été certifié par l'ONG.

Autre exemple, ENDAPronat a aidé à la mise en place **d'une coopérative, Sell-Sellal, qui multiplie les kiosques de vente maraîchers**²¹. La coopérative mène différentes actions stratégiques. La première action, c'est la prospective : suite à une étude de marché et à un échange d'expérience sur la distribution du riz local, la coopérative connaît mieux ses possibilités de développement. La deuxième action, c'est le plaidoyer : Sell-Sellal veut amener les autorités sénégalaises à agir en faveur de l'agriculture familiale. La troisième action stratégique, c'est la sensibilisation : l'ambition est de sensibiliser au moins 2000 écoliers à l'agroécologie. La quatrième, c'est l'accès aux marchés : grâce à des partenariats avec la FAO et la Mairie de Dakar, la coopérative Sell-Sellal accroît sa visibilité (communication et multiplication des points de vente), et crée 3 nouveaux points de vente à Dakar en partenariat avec les mairies et municipalités. Par l'élargissement de son marché, Sell-Sellal augmente ses marges et se passe progressivement de subventions. Elle opère également une autonomisation progressive avec transfert du pouvoir de décision vers les organisations paysannes membres.

De son côté, **la FONGS a développé avec succès une nouvelle stratégie de commercialisation**. Ses producteurs se sont organisés en fédération et ont mis en

20 Rencontre de Kpalimé, confirmée par l'entretien collectif au Sénégal : Thiès, 10 juin 2017, 18 participants, membres de la FONGS.

21 Cette description doit beaucoup aux fiches projet sur l'initiative d'ENDA: CFSI, Fondation de France, *Consolidation des circuits courts de légumes sains à Dakar*, Paris: Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, Fiche projet, 2015; CFSI, Fondation de France, *Rapprocher les Dakarois des maraîchers*, Paris: Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, Fiche projet, 2014.

place une coopérative pour cibler la clientèle des villes ayant un fort pouvoir d'achat. Un circuit de vente a été mis en place. Il est constitué de kiosques installés dans les quartiers aisés de la capitale, gérés par les femmes de la coopérative, approvisionnés deux fois par semaine en produits collectés auprès des producteurs membres et transportés dans un camion frigorifique. Les acheteurs passent commande en s'inscrivant sur une liste pour la prochaine livraison et payent à la livraison du produit. Les producteurs sont à leur tour payés après la livraison.

Le système des kiosques de proximité dans les quartiers aisés est une réussite vu l'engouement des acheteurs et leur perception positive de l'agroécologie. Mais ce succès n'est pourtant pas soutenu par une politique de marché favorable comme c'est le cas pour les produits de grande consommation tels le riz, l'oignon ou encore la pomme de terre, pour lesquels l'état régule les marchés.

Il existe également un système de « paniers bio » mis en œuvre par la FONGS. Il s'agit essentiellement d'un processus de transition agroécologique concernant 50 exploitations familiales, d'une taille moyenne de 1,5 à 2 hectares, organisées en groupements. Cette initiative est caractérisée par une entente verbale entre producteurs et consommateurs. Un cahier des charges définissant les normes de production a été élaboré, avec l'appui d'un conseiller agricole rural. Le terme employé dans le cahier des charges est celui « d'agriculture raisonnée », ce qui laisse planer une certaine confusion. 50 exploitations familiales ont été sélectionnées pour se charger de la production des paniers. A la suite de cette sélection, les paysannes et les paysans ont été formés au cahier des charges. Puis un comité de gestion formé sur le cahier des charges a été mis en place. Son rôle est de suivre les producteurs, de la collecte des produits à la mise au panier. Le comité se charge aussi du transport et l'acheminement des produits. Une sociologue chargée de la création des CASH (Collectif d'achat de service hebdomadaire) a été recrutée. C'est elle qui facilite la relation entre producteurs et consommateurs.

L'UGPN, une association membre de la FONGS (Fédération des ONG du Sénégal), a développé depuis Septembre 2014 un projet dénommé : « **Panier en portion hebdomadaire familiale** » Il s'agit de mettre à la disposition des ménages des paniers remplis de légumes cultivés selon les pratiques d'agriculture raisonnée. Le projet est censé régler un problème quotidien pour les femmes productrices : l'éloignement des marchés, le transport trop cher et stressant, le manque de temps lié à leur occupation professionnelle et la flambée des prix non maîtrisable liée aux intermédiaires.

L'initiative concerne 120 femmes formatrices et 80 exploitations familiales productrices. Dans un premier temps, les formatrices ont été formées aux normes d'hygiène et de qualité. Ensuite, une étude portant sur les consommateurs au niveau des grandes villes a été menée, pour comprendre la préférence des consommateurs entre huile végétale et huile d'arachide. Dans un troisième temps, certaines personnes relais (ambassadeurs) sur qui l'UGPN pourrait compter en premier, ont été identifiées dans la zone, pour les sensibiliser à l'importance de la consommation des produits locaux (huile d'arachide). Une ligne de crédit a été

créée pour financer l'achat de la matière première, puis la commercialisation a pu démarrer. La vente s'opère par la distribution hebdomadaire des produits conditionnés (mis en panier) directement aux clients dans différents quartiers urbains de Dakar. Ces derniers sont constitués en de petits groupes d'achat, ce qui facilite grandement la commercialisation. De plus, l'UGPN joue un rôle d'information et de sensibilisation en organisant par exemple des dégustations des produits lors des foires.

2.6.4 Perspectives de développement des pratiques agroécologiques au Sénégal

Les obstacles pratiques au développement des partenariats producteurs-consommateurs sont les suivants. D'abord, il n'existe pas beaucoup de producteurs ayant une capacité financière ; ensuite les paiements en vente directe s'opèrent souvent au kilo sans balance, ce qui n'est pas propre à générer la confiance ; enfin, la confiance entre le producteur et le consommateur est très faible actuellement. C'est aussi pour cette raison que l'implication des grandes fédérations et des plateformes paysannes est nécessaire.

Le changement d'échelle est possible, mais nécessite l'action des pouvoirs publics. L'Etat n'a pas de politique pour l'agroécologie ; les structures de recherche et de vulgarisation n'ont pas de programme pour l'agroécologie ; la grande masse des consommateurs méconnaissent les vertus des produits agroécologiques et ignorent l'enjeu et la problématique qui s'attachent à leur développement.

Les acteurs sénégalais reconnaissent l'agroécologie au sens de la déclaration de Nyéléni sur la souveraineté alimentaire, signée en février 2015 au Mali²², en y rattachant non seulement des pratiques agricoles mais aussi le principe de l'accès des populations aux biens communs ou encore la recherche de la valorisation et du partage des compétences. On note plusieurs indicateurs concrets des efforts fournis dans ce sens :

- l'orientation de l'UGPN vers la transition agroécologique ;
- le processus initié par la FONGS pour une charte sur l'agriculture biologique ;
- l'existence d'une charte pour l'agriculture raisonnée à la FONGS ;
- l'initiative du ROPPA pour définir une position régionale des plateformes des organisations paysannes nationales sur l'agroécologie en Afrique de l'Ouest.

La réorientation des exploitations familiales vers l'agroécologie passe par une sensibilisation des producteurs et des consommateurs aux dangers de consommer des aliments traités avec des produits chimiques. Il y a nécessité d'impliquer l'Etat à tous les niveaux. Les subventions devraient aller plutôt aux matières organiques, aux pesticides bios, plutôt qu'aux engrais chimiques. Il faudrait développer le programme bio-digesteur subventionné par l'Etat et l'intégrer dans les systèmes de production. Un autre soutien nécessaire concerne l'intégration de l'élevage dans le système de production afin de produire des fertilisants organiques en autonomie.

22 Forum international sur l'Agroécologie, *Déclaration du Forum international sur l'Agroécologie*, Nyéléni, Mali, 27 février 2015. Disponible à l'adresse: <http://www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2015/02/FR-Déclaration-du-Forum-International-sur-l'Agroécologie-2015.pdf>

Il faut également amplifier certaines initiatives comme celle du CNCR pour la transformation de fientes en granulés, et des déchets biodégradables en fertilisants organiques. D'autres voies doivent être explorées, comme celle des arbres fertilisants et la formation des paysans aux traitements biologiques.

Certains, parmi les participants à l'entretien collectif organisé au Sénégal, pensent que les pesticides bios sont encore trop rares et coûteux et que les bénéfices sont sensiblement égaux entre l'agriculture conventionnelle et la bio. Pour les céréales et les légumineuses, les facteurs de production en agriculture bio sont moins chers, mais pour les légumes, les charges de production sont, d'après eux, presque les mêmes. De plus, en règle générale, la différence de qualité des produits n'est pas répercutée dans les prix sur les marchés classiques. Ce n'est que lorsque le marché est spécialisé en agroécologie ou en bio, que les prix sont légèrement supérieurs et plus rémunérateurs pour les producteurs. En effet, dans les marchés communs, les consommateurs ne peuvent pas distinguer le produit bio et le produit conventionnel. Il n'y a pas de labellisation possible.

1) Pour réduire les pertes et améliorer les prix, il faudrait :

- Développer la production de bio fertilisant et bio pesticide à travers la formation ;
- Faire des campagnes de sensibilisation auprès des producteurs ;
- Au niveau individuel, il faudrait que le paysan obtienne des produits de traitement alternatifs. Au niveau collectif, il faudrait renforcer la gestion durable des terres et sensibiliser tous les consommateurs aux dangers liés aux pesticides.

La FONGS est en train de mener un travail de sensibilisation et de renforcement de capacité pour pousser toutes ses associations-membres à adopter progressivement l'agroécologie. Pour le moment, près de la moitié de ces associations sont en agriculture raisonnée avec l'agroécologie en ligne de mire.

2.7 TOGO

Auteur: Simon Todzro, CFAPE-TOGO/CGPA-Bio.

2.7.1 Fiche de renseignements sur le(s) PLS

Les **Produits bios** existent depuis quelques années. Les principales caractéristiques de cette initiative sont la livraison de paniers bios à des familles et aux restaurants, selon un système de commandes. Il n'y a pas de contrat, l'achat est direct et le système concerne des exploitations d'une surface moyenne de 0,25 hectare.

AMAP-Togo a été créée en 2012 sur l'initiative du franco-chilien, Sébastien Alzerreca, Directeur de l'ex-centre culturel Mytro Nunya. Il compte actuellement 67 abonnés. La majorité des abonnés sont des expatriés. Il existe plusieurs formules : des clients occasionnels, différents types de paniers avec des prix différents, un système d'achat sur commande (*Paniers spéciaux*) et des paniers locaux (pour les nationaux qui consomment surtout les légumes locaux). La livraison est hebdomadaire (chaque mercredi). Certains paniers sont payés à l'avance, mais le préfinancement n'est pas pratiqué de manière systématique. Les engagements reposent sur un contrat non-écrit.

2.7.2 Contexte national

Le Togo, qui couvre une superficie de 56.785 km² sur laquelle vivent aujourd'hui plus de 7 millions d'habitants, est classé parmi les pays les moins avancés. Il est naturellement divisé en deux zones climatiques : le sud qui a une saison pluvieuse plus longue que celle du nord (8 mois contre 5). Cependant, le sud, zone de forêt dense, est de moins en moins arrosé en raison de la déforestation sauvage. Aujourd'hui, cette anomalie s'accroît et affecte directement les rendements agricoles. L'économie du Togo est basée en grande partie sur l'agriculture qui représente 47.4% du PIB alors que seuls 30% des espaces cultivables sont exploités. Près de 80% de la population vit du secteur agricole. La majorité des exploitations sont de type familial : la taille des exploitations dépasse rarement 2 hectares. Même si l'utilisation d'intrants chimiques est à la mode dans le pays, tous les producteurs ne sont pas prêts à y avoir recours. On peut rencontrer ici et là dans le pays des produits *de facto* biologiques même s'ils ne sont pas certifiés.

2.7.3 Succès d'Amap-Togo, échec du marché paysan bio

La ferme CFAPE ont initié, en 1992, en collaboration avec d'autres structures de production biologique, un système de vente auprès d'expatriés à Kpalimé, lieu d'implantation de la ferme, comme à Lomé, la capitale. Les expatriés étaient prioritairement ciblés parce qu'ils étaient sensibilisés et parce que certains parmi eux étaient déjà engagés dans des initiatives similaires avant d'arriver au Togo. De ce fait, ils comprenaient mieux pourquoi développer la production agroécologique et la vente directe. Ces expatriés comptaient parmi les premiers clients et ils ont permis d'élargir le cercle en communiquant auprès de leurs amis ou parmi leurs collègues. Ce système de vente sur commandes a bien marché parce que la

majorité acceptait de payer un peu plus que le prix des mêmes produits issus de l'agriculture conventionnelle.

En 2012, Zoul, un militant altermondialiste, est arrivé au Togo en provenance du Bénin où il avait côtoyé les organisateurs d'AMAP-Bénin. Lors d'une conversation avec l'une de nos clientes, il a avancé l'idée d'une Amap pour mieux structurer la vente des produits. C'est ainsi qu'est née AMAP-Togo, qui compte actuellement 67 membres, en plus des clients occasionnels qui achètent sur commande. La majorité des abonnés d'AMAP-Togo sont des expatriés. Mais, afin d'ouvrir le cercle des amapiens, une fois par mois, un marché bio fut un temps organisé par l'AMAP à Lomé. Une émission radiotélévisée était diffusée à l'avance d'informer toute la population de Lomé. Ce marché permettait d'agrandir le groupe des consommateurs, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de paniers à livrer. Mais le problème souvent rencontré fut que seulement une partie des produits étaient vendus. En plus, au cours du voyage, certains produits se gâtaient en raison de l'état des routes. Le succès des stands fut parfois mitigé, en raison du temps, ce qui n'a pas toujours permis de couvrir les charges de l'organisation des voyages. Ces difficultés ont très vite découragé les producteurs et la majorité a souhaité mettre fin à l'expérience. Mais la livraison hebdomadaire de paniers bios existe toujours et fonctionne bien, même s'il faut régulièrement faire face à la difficulté posée par les désabonnements fréquents liés au départ des expatriés.

Du point de vue des producteurs et des consommateurs d'AMAP-Togo, le concept des PLS est envisagé selon les principes suivants : coopération et relation de confiance entre producteurs et consommateurs ; reconstitution du lien social ; valorisation des potentialités et des savoir-faire locaux ; valorisation du métier du paysan ; solution à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Le modèle de partenariat développé au Togo repose sur le préfinancement des paniers par les consommateurs et sur des contrats verbaux. Des visites périodiques des fermes productrices permettent de construire, dans la durée, une relation de confiance et de respect mutuel.

2.7.4 Axes de travail futurs pour les acteurs de l'agroécologie au Togo

Les acteurs togolais des partenariats locaux et solidaires souhaitent à l'avenir renforcer le cadre de collaboration entre les acteurs des PLS, afin de multiplier les PLS dans le pays. Ils ont l'ambition de créer une boutique AMAP et de développer la transformation des produits, tout en formant les organisations paysannes à l'agroécologie paysanne (AEP). Pour cela, il faut aussi développer la communication sur la production de qualité de l'AEP, et élaborer un cahier des charges pour valoriser les produits locaux. Les acteurs togolais ont ouvert un chantier afin d'aller vers la certification bio avec les systèmes participatifs de garantie (SPG). Les autres axes de travail comprennent la sensibilisation des exploitations familiales à l'agriculture biologique et le déploiement d'une stratégie de plaidoyer pour impliquer l'Etat pour accorder plus de subventions aux biopesticides, afin de pouvoir utiliser des intrants naturels plutôt que des engrais chimiques. Cela passe par une formation des paysans aux biopesticides.

Les participants à l'entretien collectif estiment que le prix des produits organiques est plus élevé de 60% que celui des produits conventionnels. Réduire les pertes pour faire baisser les prix tout en maintenant les revenus passe par les efforts suivants. Tout d'abord, il faut pouvoir identifier les produits biologiques sur le marché, puisque les consommateurs ne font pas toujours la différence entre les produits organiques et conventionnels. Ensuite, il faut planifier la production agricole et la mise en marché des produits. Il faut de plus structurer les filières, organiser les producteurs et leur permettre d'échanger leurs expériences. Il faut aller plus loin encore dans le renforcement des capacités des producteurs. Il faut enfin développer la transformation des produits bios et développer la conservation des produits bios.

Les paysans présents lors du *focus group* déclarent produire leurs intrants, par propre fabrication de compost et de bios pesticides, et leurs semences en autonomie, tout en complétant avec des achats sur le marché et par échanges de semences de paysan à paysan. L'information sur les pratiques agroécologiques circule de plusieurs façons : de paysan à paysan (de bouche à oreille), grâce à plusieurs ONG qui organisent des ateliers de formation, dont le CFAPE, les CIPAP, GACUMA et GAVISA, mais aussi grâce aux services étatiques de vulgarisation, principalement l'ICAT et l'ITRA.

La motivation première pour se lancer dans la transition agroécologique, c'est la recherche de la productivité et de la sécurité alimentaire, puisque **l'agroécologie est censée permettre, à terme, d'éviter les périodes de sècheresses**. Les autres motivations sont la protection de l'environnement, l'emploi dans les zones rurales et la santé. La satisfaction est entière, excepté en ce qui concerne la sécurisation des débouchés et l'investissement personnel nécessaire, très important.

Les marchés et les groupes cibles pour les producteurs agroécologiques sont les suivants : les familles amapiennes, les restaurants, les fonctionnaires, les stands de vente au marché de plein vent.

Les organisations de la Société civile sont très peu impliquées dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement. Les plus petites organisations sont carrément ignorées. Seules celles qui ont des relations privilégiées avec l'Etat sont parfois consultées. Toutefois, en 2015, le gouvernement togolais a fait un pas vers le secteur de la production agroécologique en organisant le Forum pour l'Agriculture agroécologique à Mongo dans le nord du pays. Au cours de ce Forum, certains producteurs ont été reconnus officiellement comme de vrais acteurs de l'agroécologie au Togo par l'octroi de prix.



Illustration 7: Anoumou Komi Todzro. Crédit photo: CFAPE – Togo.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Même parmi les acteurs qui s'en réclament, le concept de l'agroécologie, dans la définition que lui a donnée la déclaration de Nyéléni de 2015, doit encore faire l'objet d'un portage important dans la plupart des pays. Le terme reste ouvert et les acteurs pratiquent souvent des formes hybrides d'agroécologie. C'est ce qu'illustre par exemple la pratique de l'hydroponie et de la pisciculture hors sol dans le *Centre de formation multifonctionnel pour un développement durable, la Femme rurale*, au Mali. Ces méthodes sont intégrées à la stratégie des acteurs pour renforcer leur autonomie, leur souveraineté alimentaire, et pour diversifier leur production. Pourtant, elles ne font pas l'unanimité parmi ceux qui prônent le développement de l'agroécologie.

Pour Urgenci, l'agroécologie est pourtant un moyen puissant de briser l'emprise du système commercial international qui contraint l'Afrique de l'ouest, avec les APE (Accords de Partenariats Economiques) qui faussent les marchés des produits alimentaires. Le fait de travailler en direct entre producteurs et consommateurs et

de s'engager vis-à-vis d'un ou de plusieurs producteurs permettra à terme de reconstruire des liens entre les producteurs et les populations urbaines de plus en plus nombreuses. Une agriculture urbaine et péri-urbaine adaptée pourrait permettre d'assurer un apport protéinique. Par ces adaptations, il s'agit également d'ouvrir un accès populaire aux populations urbaines, à des prix accessibles mais en conservant la spécificité des PLSA : des relations fidélisées et un engagement dans la durée.

Ceci s'inscrit dans la logique du travail mené au sein du programme « *Connecting Smallholders to Markets* », « Connecter les petits producteurs aux marchés ». Urgenci a beaucoup contribué à la politique du Comité de Sécurité Alimentaire à ce sujet, ainsi qu'au livret de soutien à sa mise en œuvre, rédigé par le Mécanisme de la Société Civile²³. Nous devons pouvoir nous appuyer sur ce cadre juridique, même si celui-ci n'est pas contraignant.

Cette enquête doit aussi et surtout être appréhendée dans le contexte régional/africain des luttes de la Convergence « Eau, Terre et Semences », dont la caravane prévue à l'automne 2018. Le mouvement des PLSA doit être pensé comme un mouvement social, dont le travail réussira davantage dans le contexte des efforts collectifs de la sous-région, en se rassemblant autour des principes de la souveraineté alimentaire, de l'agroécologie et de l'approche de l'économie solidaire en tant qu'alternative au modèle dominant.

Cette première cartographie a été réalisée pour identifier l'existant en termes de pratiques agroécologiques et surtout en ce qui concerne les partenariats locaux entre producteurs et consommateurs, afin de procéder par la suite à l'échange d'expériences et au renforcement des capacités. La priorité servie par cette étude, c'est le droit à l'alimentation locale et agroécologique, et l'amélioration des moyens des producteurs, tout en rendant cette nourriture accessible aux consommateurs, y compris ceux qui ont des moyens restreints. Cette cartographie n'est qu'un début, comme un premier relevé de terrain, et devra aussi s'élargir dans la période à venir.

La problématique de fond qui traverse toujours le paysage de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest, c'est l'élargissement de marchés de producteurs en agroécologie, en fort développement actuellement mais encore très sélectifs, à des marchés accessibles à l'ensemble des populations. Dans un effort de capitalisation à l'issue d'un large programme de soutien à l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, le Comité français de solidarité internationale notait :

« les marchés de niche (produits labellisés équitables ou biologiques, appellations d'origine contrôlée, circuits-courts et autres marchés concernant un nombre restreint de consommateurs) améliorent les conditions de vie des agriculteurs familiaux. Ils peuvent aussi favoriser une "meilleure" alimentation des villes en qualité et diversité, en créant des effets "levier" pour le développement de

²³ Committee on World Food Security, *Connecting Smallholders to Markets*, Rome: Food and Agriculture Organization, 2015, 8 p; Civil Society Mechanism for the Committee on Food Security, *Connecting Smallholders to Markets: an Analytical Guide*, Rome: Food and Agriculture Organisation, 2015, 46 pp. <http://bit.ly/2CB8MeY>

l'agriculture familiale, comme pour l'approvisionnement des marchés urbains : les débouchés plus rémunérateurs incitent les producteurs à poursuivre leurs efforts en quantité et en qualité ; la réorientation des productions d'exportation, ou de qualité, vers les marchés locaux, les rend disponibles (quantité) pour les consommateurs urbains. Le développement actuel des classes moyennes donne une nouvelle dimension à ces marchés de niche : destinés initialement aux consommateurs aisés (élites nationales, expatriés...), ils s'adressent aujourd'hui à un public plus large. »²⁴

Plusieurs initiatives, comme les collectifs de femmes organisés en coopératives ou les micro-jardins de Dakar²⁵, cherchent à répondre au défi de l'élargissement de l'accès à ces marchés. Les réponses se trouvent pour une bonne partie entre les mains des femmes : elles sont créatives et porteuses de nombreuses solutions ! Mais il faut leur donner les moyens. Trop souvent, les femmes, surreprésentées dans les effectifs agricoles, sont sous-représentées lors des prises de décision stratégiques à quelque échelle que ce soit²⁶.

Les Etats doivent reconnaître l'agroécologie dans chaque pays et orienter la recherche dans ce sens. A moyen terme, ils devront créer un département de l'agroécologie aux ministères de l'agriculture et introduire les questions agroécologiques dans les programmes scolaires. Un autre chantier ouvert dans ce domaine est en effet le travail de sensibilisation dans le domaine éducatif. Un projet d'éducation à l'alimentation locale et durable, EAThink, auquel ont participé des écoles du Burkina Faso et du Sénégal, a permis de multiplier les activités dans ce sens en milieu scolaire. Les écoles, lieu de la mixité sociale par exemple, constituent un levier très important pour diffuser la sensibilité agroécologique²⁷.

L'appui politique des Etats de la sous-région, de la CEDEAO et des autres institutions en faveur de l'agroécologie en s'appuyant sur les 7 piliers intrinsèquement liés du *Manifeste de l'AgroEcologie paysanne de Nyéléni*, est nécessaire et devrait dans l'idéal suivre les recommandations suivantes, de trois ordres.

24 Comité français de solidarité internationale, Fondation de France, *Afrique de l'Ouest: nourrir les villes par l'agriculture familiale locale. Valoriser les expériences de terrain*, Paris: CFSI, Fondation de France, 2012, p. 33.

25 Giuseppe de Santis(dir.), *Les systèmes alimentaires alternatifs. Un recueil d'études de cas et de recommandations de Chypre, France, Italie, Lituanie, du Sénégal et Royaume-Uni*, Aubagne: Kernel Editions, 2013, pp. 71-73.

26 Louis Malassis, *Ils vous nourriront tous, les paysans du monde, si...*, Paris: Cirad-Inra, 2006, p. 45.

27 A cet égard, il faut consulter le blog d'EAThink, projet d'éducation à l'alimentation locale et durable, pour saisir la variété des activités pédagogiques qui peuvent être conduites sur ce thème. L'école de Ouahigya, au Burkina Faso, a particulièrement contribué au blog et au projet:
<http://eathink2015.org/fr/category/blog-fr/>

1. Recommandations au niveau des Etats: s'assurer que tous les facteurs permettant à l'agroécologie paysanne de passer à l'échelle supérieure soient activés. Il s'agit de soutenir :

- 1.1 La sécurisation foncière des communautés et des exploitations agricoles familiales, les ceintures vertes et autres zones agricoles planifiées ;
- 1.2 La biodiversité naturelle, cultivée, élevée et les systèmes locaux alimentaires et semenciers ;
- 1.3 L'accès aux financements pour réaliser les investissements nécessaires ;
- 1.4 Les différentes initiatives : terroirs en agroécologie paysanne, coopératives/unités économiques agroécologiques y compris les unités locales coopératives de production d'intrants agroécologiques ;
- 1.5 L'accès aux équipements et matériels de production agricole adaptés ;
- 1.6 La mise en réseau et la formation entre différents acteurs au niveau national et sous-régional: organisations paysannes, productrices et producteurs, chercheurs alliés, services de l'Etat.

2. Recommandations au niveau du mouvement

- 2.1 La sensibilisation des consommateurs et la formation des producteurs apparaissent comme les priorités absolues pour la survie et le développement de ces initiatives ;
- 2.2 Il faut proposer aux producteurs des formations paysan-nes à paysan-nes et des échanges de bonnes pratiques, en renforçant notamment les centres de formations formels et informels, et en favorisant leur mise en réseau avec un focus sur les femmes et les jeunes ;
- 2.3 La mise en place des systèmes participatifs de garantie collectifs, tant au niveau national que sous-régional, pour les produits en agroécologie paysanne, offre une alternative aux systèmes de certification externe, à condition qu'ils fassent l'objet d'une reconnaissance officielle.

3. Recommandations au niveau des marchés

- 3.1 Valoriser et rendre visibles l'agroécologie paysanne et ses produits locaux, sains et nutritifs, aux niveaux local, national et sous-régional;
- 3.2 Encourager les partenariats locaux et solidaires incluant des dynamiques de développement économique de terroirs en agroécologie paysanne, y compris au niveau éducationnel;
- 3.3 Créer des marchés identifiés en agroécologie paysanne ;

3.4 Inclure les produits agroécologiques dans les politiques d'achats publics ;

3.5 Revoir les accords commerciaux de libre-échange, qui contribuent à la dérégulation des marchés.

L'agroécologie est un des moyens les plus efficaces pour atteindre les Objectifs de développement durable des Nations-Unies (particulièrement les ODD 2, 11, 12 et 13). Il s'agit d'un levier clé pour atteindre des systèmes alimentaires durables.

La poursuite de cette cartographie et la mise en oeuvre des recommandations sont d'autant plus urgents que la transition en cours semble s'accélérer. En témoigne ce guide signé par un consortium d'organisations de la société civile (Transnational Institute, Fian, Terra Nuova), adressé aux décideurs, qui appelle à la prise en compte, dans les politiques publiques, des liens entre économie solidaire, souveraineté alimentaire, agroécologie et re-territorialisation des circuits alimentaires²⁸. Cette équation, qu'Urgenci a toujours défendue, est probablement la clef pour transformer en profondeur les systèmes alimentaires actuels. Citons encore le récent projet du Mouvement Alliance paysanne du Togo (Mapto) mené avec l'appui du CCFD-Terre solidaire pour former plus de 600 "pairs formateurs" aux pratiques agroécologiques. De même, le thème du 2e Forum sur l'Agrécologie organisé par la FAO à son siège à Rome était sur « le passage à l'échelle supérieure »²⁹. La déclaration des organisations de la société civile et le résumé du Président du Forum montre que la transition est en cours et que la question des liens producteurs-consommateurs va continuer d'être centrale.

28 Sylvia Kay, Emily Mattheisen, Nora McKeon, Paola De Meo & Ana Moragues Faus, *Public policies for Food Sovereignty*, Heidelberg: Hands on the Land/ Transnational Institute/ FIAN/ Terra Nuova (Think Piece Series Food for Thought 1), 2018, 12 pp.

29 Retrouvez les documents issus du Forum sur le site de la FAO: fao.org/about/meetings/second-international-agroecology-symposium/en.

REMERCIEMENTS

En septembre 2017 s'est tenue la célébration des 10 ans de la Déclaration de Nyéléni. La rencontre s'est déroulée dans le Centre International de Formation de Sélingué. A cette occasion, une stratégie pour la suite de cette étude a été élaborée.

Simon Todzro et Ibrahima Coulibaly ont entrepris les périples pleins de surprises en direction de six pays de l'Afrique de l'Ouest et y ont rencontré tous les groupes avec lesquels des entretiens collectifs étaient prévus. Ils ont d'abord présenté conjointement les résultats de l'enquête. Par la même occasion, Céline Perodeaud a présenté l'analyse d'IPES-Food, basée sur les éléments tirés des entretiens collectifs menés dans ces pays.

Judith Hitchman, qui avait lancé l'ouverture de l'enquête, a aussi participé à la restitution en apportant sa contribution.

Jocelyn Parot a passé de nombreuses semaines à travailler sur l'analyse et la structure de ce rapport, se plongeant dans les enregistrements et les autres matériaux à sa disposition. Il a réussi à les relier aux autres documents listés dans la bibliographie.

Urgenci fait partie de la plateforme de la souveraineté alimentaire que constitue l'IPC (Comité international de planification). C'est cette appartenance qui a permis à Urgenci de travailler en partenariat avec la CNOP.

Le travail prévu par Urgenci n'aurait pas pu être mené à bien sans le soutien de Pain pour le Monde et les conseils et les encouragements constants d'Andrea Müller-Frank. L'objet du projet s'est vu élargi grâce un partenariat complémentaire avec IPES-Food, la structure créée par Olivier De Schutter, ex-Rapporteur Spécial sur le Droit à l'Alimentation.

Le travail très précieux sur le rapport de la rencontre initiale de Kpalimé, ainsi que celui sur l'enregistrement lors des entretiens collectifs, et d'assistance sur de nombreux plans, de la logistique au rédactionnel, est dû à Innocent Kofi Gbedoho, du CFAPE-Togo.

ENTRETIENS COLLECTIFS ET VISITES

Entretien collectif au Mali : Bamako, 12 juin 2017, 17 participants, membres de la CNOP.

Entretien collectif au Bénin : Gapké, Ouidah, 22 juin 2017, 21 participants.

Entretien collectif au Burkina Faso : Ouagadougou, 14 juin 2017, 14 participants, membres du CNABio.

Entretien collectif au Ghana : Accra, 19 juin 2017, 12 participants, membres de Rural Women's Work Centre, mais aussi ECASARD.

Entretien collectif au Sénégal : Thiès, 10 juin 2017, 18 participants, membres de la FONGS.

Entretien collectif au Togo : Lomé, 24 juin 2017, 11 participants.

BIBLIOGRAPHIE

Altieri Miguel, *Agroecology : the science of sustainable agriculture*, Boulder : Westview Press, 1995, 433 p.

Assemblée nationale de la République française, Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, *Journal Officiel de la République française*, n°0238, 14 octobre 2014 p. 16601, article 1.

Comité français de solidarité internationale, Fondation de France et Réseau des Organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest, *Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale. Des innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest*, Paris: CFSI et Fondation de France, 2014, 112 p.

Comité français de solidarité internationale, Fondation de France, *Afrique de l'Ouest: nourrir les villes par l'agriculture familiale locale. Valoriser les expériences de terrain*, Paris: CFSI, Fondation de France, 2012, 46 pp.

CFSI, Fondation de France, *Consolidation des circuits courts de légumes sains à Dakar*, Paris: Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, Fiche projet, 2015, 1 pp.

CFSI, Fondation de France, *Rapprocher les Dakarois des maraîchers*, Paris: Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, Fiche projet, 2014, 1 pp.

Committee on World Food Security, *Connecting Smallholders to Markets*, Rome: Food and Agriculture Organization, 2015, 8 pp.

De Santis Giuseppe (dir.), *Les systèmes alimentaires alternatifs. Un recueil d'études de cas et de recommandations de Chypre, France, Italie, Lituanie, du Sénégal et Royaume-Uni*, Aubagne: Kernel Editions, 2013, 102 pp.

De Schutter Olivier, *Agroecology and the Right to Food*, Geneva : United Nations, Human Rights Council, Presentation by the Special Rapporteur on the Right to Food, 20 Décembre 2010, 21 p.

Diemer Arnaud & Marquat, Christel, *Regards croisés Nord-Sud sur le développement durable*, Louvain-la-Neuve : De Boeck, 2015, 376 p.

- Dulioust Pascale, *La filière Sésame au Burkina Faso*, Angers : Ecole supérieure d'agriculture, 2009, pp. 21-24.
- Forum international sur l'Agroécologie, *Déclaration du Forum international sur l'Agroécologie*, Nyéléni, Mali, 27 février 2015. Disponible à l'adresse: <http://www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2015/02/FR-Déclaration-du-Forum-International-sur-l'Agroécologie-2015.pdf>
- Jacquemot Pierre, *Le dictionnaire encyclopédique du développement durable*, Paris: Editions Sciences humaines, 2017, 720 p.
- Kay Sylvia, Mattheisen Emily, McKeon Nora, De Meo Paola & Moragues Faus Ana, *Public policies for Food Sovereignty*, Heidelberg: Hands on the Land/ Transnational Institute/ FIAN/ Terra Nuova (Think Piece Series Food for Thought 1), 2018, 12 pp. <https://bit.ly/2pNLCPe>
- Malassis Louis, *Ils vous nourriront tous, les paysans du monde, si...*, Paris: Cirad-Inra, 2006, 462 pp.
- Mouvement interrégional des Amap (Miramap), *Charte des Amap. Association pour le maintien d'une agriculture paysanne*, Ribécourt: mars 2014, 4 pp. Disponible en pdf: http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf
- Urgenci, *Déclaration européenne de l'Agriculture soutenue par les citoyens*, Ostrava : 3e rencontre européenne des mouvements de l'Agriculture soutenue par les citoyens, 2016, 2 p. <http://bit.ly/2CW2kUd>
- Urgenci, *Local and Solidarity Based Partnerships between Producers and Consumers Mapping of LSPA initiatives in the Mediterranean Basin*, Aubagne : Urgenci, 2016, 64 p.
- Urgenci (dir.), *Atelier régional sur la mise en place d'un réseau des Amap en Afrique de l'Ouest*, Kpalimé, Togo: CFAPE-Togo, 14-15 mars 2017, 36 p.
- Varini Federican, « Testing PGS in Burkina Faso : the experience of CNABio », *The Global PGS Newsletter*, January-February 2017, n°3, volume 7, p. 4-5.
- Volz Peter, Weckenbrock Philipp, Cressot Nicolas & Parot Jocelyn, *European Overview of Community Supported Agriculture in Europe*, Aubagne : Urgenci, European CSA Research Group, 2016.



Retisser le lien cassé entre producteurs et consommateurs : cartographie des partenariats locaux et solidaires en Afrique de l'Ouest.

Les partenariats locaux et solidaires producteurs-consommateurs, modèles démultipliables à l'infini de vente directe contractualisée, constituent, au même titre que d'autres formes de circuits courts, un outil efficace pour réparer le lien cassé entre producteurs et consommateurs. La sensibilisation du consommateur s'est accrue depuis la crise du prix des produits agricoles sur le marché mondial en 2008. L'intérêt pour l'agroécologie se développe en Afrique de l'Ouest en raison d'une prise de conscience, provoquée par la multiplication de scandales sanitaires ou d'études reliant certaines pathologies à une mauvaise alimentation, mais aussi en raison de l'appauvrissement des sols. Cependant, la consommation de produits agroécologiques au niveau local relève principalement des classes moyennes supérieures naissantes et des cercles d'expatriés.

Cette cartographie cherche à identifier **quels sont les obstacles à lever pour permettre la multiplication des marchés de producteurs en agroécologie, des initiatives de circuits-courts et des partenariats locaux et solidaires producteurs- consommateurs ? Comment renforcer ces initiatives, promouvoir ces modes de consommation et revaloriser le métier de paysan ? Considérant les défis structurels existants, quels sont les besoins et attentes envers les programmes d'appui politique du plan local, communal voire régional, ou encore national?** On retrouve là un autre défi commun à toute la sous-région : comment passer des marchés cibles à des marchés de masse ?